

---

# PLANTATIONS DES TERRES ROUGES

RAPPORT ANNUEL 2012

---



## RAPPORT ANNUEL 2012

---

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2013**

Société anonyme au capital de 17 029 125 euros  
Siège social : 43, boulevard du Prince-Henri - L-1724 Luxembourg

[www.plantationsdesterresrouges.com](http://www.plantationsdesterresrouges.com)  
Registre de Commerce de Luxembourg B7 1965

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 20 MARS 2013

CÉDRIC DE BAILLIENCOURT  
PRÉSIDENT

HUBERT FABRI  
VICE-PRÉSIDENT

VINCENT BOLLORÉ  
ADMINISTRATEUR

PIERRE LEMAIRE  
ADMINISTRATEUR

COMTE DE RIBES  
ADMINISTRATEUR

PHILIPPE DE TRAUX DE WARDIN  
REPRÉSENTANT PF REPRESENTATION LIMITED  
ADMINISTRATEUR

---

---

## RÉVISEUR D'ENTREPRISE

VAN CAUTER – SNAUWAERT & CO. SARL  
CABINET DE RÉVISION AGRÉÉ  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
80, RUE DES ROMAINS – L-8041 STRASSEN  
LUXEMBOURG

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

<b>Rapport de Gestion</b>	<b>5</b>
Rapport du Conseil	6
Portrait du Groupe	6
Organisation de l'administration et de la gestion	11
Informations sur le fonctionnement du Conseil d'administration	13
<b>États Financiers Consolidés</b>	<b>17</b>
Bilan consolidé	18
Compte de résultat consolidé	20
État du résultat global consolidé	21
Variation de la trésorerie consolidée	22
Variation des capitaux propres consolidés	24
Annexe aux comptes consolidés	25
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé	70
<b>Comptes Annuels</b>	<b>71</b>
Bilan	72
Compte de profits et pertes	74
Annexe aux comptes annuels	74
Filiales et participations au 31 décembre 2012	78
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé	80
<b>Résolutions</b>	<b>81</b>
Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 29 mai 2013	82



## RAPPORT DE GESTION

Rapport du Conseil	6
Portrait du Groupe	6
Organisation de l'administration et de la gestion	11
Informations sur le fonctionnement du Conseil d'administration	13

# RAPPORT DE GESTION

## RAPPORT DU CONSEIL

### PORTRAIT DU GROUPE

#### PRÉSENTATION DU GROUPE

Plantations des Terres Rouges, en abrégé « PTR », est une Soparfi luxembourgeoise, dont le siège social est 43, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg. Elle a été constituée le 13 octobre 1910 sous le nom de « Plantations d'Hévéas de Xatrach » en Indochine.

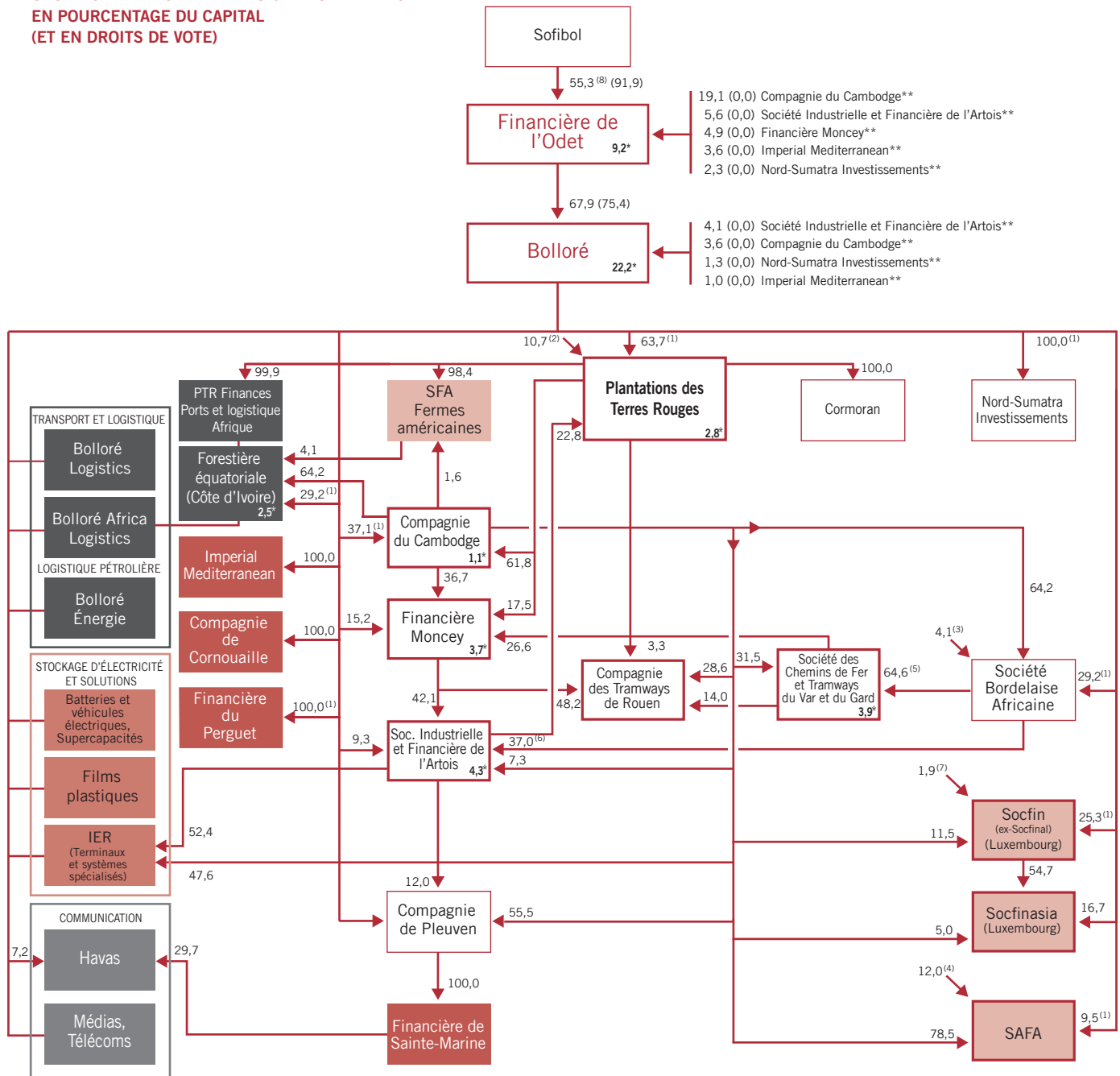
La société a été transférée au Luxembourg le 21 septembre 1999 et est cotée aux Bourses de Paris et du Luxembourg.

#### HISTORIQUE

- **13 octobre 1910** : Constitution de la société dénommée « Plantations d'Hévéas de Xatrach » en Indochine.
- Le siège social de la société a été en Indochine, au Cameroun, à Djibouti, au Vanuatu puis à Luxembourg.
- **21 septembre 1999** : Transfert du siège social à Luxembourg, 4, avenue Guillaume. Changement de dénomination sociale : « Plantations des Terres Rouges Holding SA ».
- **17 octobre 2000** : Changement d'objet : le statut « Soparfi » a été adopté. Changement de dénomination sociale : « Plantations des Terres Rouges SA ».
- Changement de capital exprimé en euros, le nombre d'actions étant identique mais les actions n'ayant plus de valeur nominale (cette valeur nominale a été exprimée en piastres indochinoises, en franc CFA, en franc Djibouti, en vatu, en franc luxembourgeois).
- **20 décembre 2001** : Transfert du siège social à Luxembourg, 43, boulevard du Prince-Henri.
- **11 mars 2003** : Modification de la dénomination sociale : « Plantations des Terres Rouges SA – PTR ».
- **19 avril 2013** : Avis de retrait obligatoire portant sur les actions de la société Plantations des Terres Rouges SA précédé d'une faculté d'échange contre des actions Bolloré SA.



**ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012  
EN POURCENTAGE DU CAPITAL  
(ET EN DROITS DE VOTE)**



% (%) % du capital (% des voix en Assemblée générale).

\* Pourcentage du capital hors Groupe.

\*\* Contrôlé par Bolloré.

Par convention, les participations inférieures à 1% ne sont pas mentionnées.

(1) Directement et indirectement par des filiales à 100%.

(2) Dont moins de 10,0% par la Compagnie du Cambodge.

(3) 8,9% par Forestière Équatoriale.

(4) Dont 12,0% par la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

(5) 64,6% par sa filiale directe à 53,4%, Socfrance.

(6) 30,2% par la Société Bordelaise Africaine et 6,8% par sa filiale directe à 53,4%, Socfrance.

(7) 1,9% par Plantations des Terres Rouges.

(8) Dont 5,3% par sa filiale directe à 99,5%, Compagnie de Guénolé.

Sociétés cotées	Communication, médias, publicité et télécoms
Transport et logistique	Plantations
Logistique pétrolière	Participations
Stockage d'électricité et solutions	

## RAPPORT DE GESTION

### RETRAIT OBLIGATOIRE PORTANT SUR LA SOCIÉTÉ PLANTATIONS DES TERRES ROUGES

La société Bolloré et Plantations des Terres Rouges ont conjointement publié un avis le 19 avril 2013 présentant le retrait obligatoire sur la société Plantations des Terres Rouges précédé d'une faculté d'échange contre des actions Bolloré SA. Le prix proposé du retrait obligatoire est de 2000 euros par action Plantations des Terres Rouges SA, en application des dispositions de l'article 4(5) de la loi Retrait Rachat. Le juste prix dans le cadre du retrait obligatoire a été évalué par le cabinet Accuracy, représenté par Bruno Husson, agissant en tant qu'expert indépendant au sens de l'article 4(5) de la loi Retrait Rachat, sur la base de méthodes objectives et adéquates en matière de cession d'actifs qu'il a déterminées. Conformément aux dispositions de l'article 4(5) de la loi Retrait Rachat, le rapport de l'expert indépendant figure en annexe du communiqué du 19 avril disponible sur le site Internet de la société.

#### FACULTÉ D'ÉCHANGE

La société Bolloré SA souhaite offrir aux actionnaires de Plantations des Terres Rouges SA une faculté de reporter leur investissement au sein du Groupe Bolloré avant le règlement-livraison du retrait obligatoire. À cette fin, la société Bolloré SA souhaite proposer aux actionnaires de Plantations des Terres Rouges SA, préalablement à la réalisation du retrait obligatoire, une faculté d'échange de leurs actions Plantations des Terres Rouges SA contre des actions Bolloré SA à émettre et portant jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La parité d'échange sera de sept actions Bolloré SA (n'ouvrant pas droit au dividende 2012) pour une action Plantations des Terres Rouges SA. Bolloré SA a sollicité Accuracy, représenté par Bruno Husson, aux fins d'obtenir une opinion indépendante sur le caractère raisonnable de cette parité d'échange.

#### RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2012

##### RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2012

Le résultat net consolidé ressort à 545 millions d'euros, contre 119 millions d'euros en 2011.

Le chiffre d'affaires est de 800 millions d'euros, contre 107 millions d'euros en 2011. Cette évolution s'explique par l'intégration globale du Groupe Havas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires progresse de 3 % par rapport à 2011.

Le résultat opérationnel s'élève à 127 millions d'euros, contre 24 millions d'euros en 2011. Il intègre les bons résultats du Groupe Havas, les bonnes performances de la manutention portuaire au Gabon et au Togo ainsi que la forte reprise d'activité du chemin de fer qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, Sitarail, après une année 2011 marquée par les événements en Côte d'Ivoire.

Le résultat financier 2012 s'établit à 454 millions d'euros et comprend principalement une plus-value de 359 millions d'euros sur la cession de 18,4 % d'Aegis, 109 millions d'euros de plus-value liée à la fusion de Financière du Loch avec Bolloré et -56 millions d'euros de mise à la juste valeur d'Havas lors de son passage en intégration globale.

La part dans le résultat des entreprises associées s'élève à 76 millions d'euros, contre 16 millions d'euros en 2011, compte tenu de la contribution du Groupe Havas en intégration globale et des bons résultats de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, de SAFA Cameroun et d'IER.

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 1 208 millions d'euros, contre 862 millions d'euros en 2011.

### CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE PLANTATIONS DES TERRES ROUGES

(en millions d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	800,0	106,5
Résultat opérationnel	127,2	24,2
Résultat financier	453,7	73,4
Part dans le résultat des entreprises associées	75,6	15,7
Impôts	(111,9)	6,2
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>544,6</b>	<b>119,5</b>
dont part du Groupe	175,8	41,6

#### RÉSULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE 2012

Le résultat net social est de 71 millions, contre 56 millions d'euros en 2011. Il correspond aux dividendes reçus, principalement de Compagnie du Cambodge pour 49,4 millions d'euros et Cormoran Participations pour 20 millions d'euros.

#### TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2012, après encaissement des dividendes, la trésorerie de la société s'élève à 114,5 millions d'euros, contre 83 millions d'euros au 31 décembre 2011.

#### PARTICIPATIONS

##### COMPAGNIE DU CAMBODGE (61,8 %) <sup>(1)</sup>

Le résultat net consolidé de Compagnie du Cambodge ressort à 528,2 millions d'euros, contre 99,7 millions d'euros en 2011, compte tenu notamment de l'intégration globale du Groupe Havas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012, de la plus-value de 359 millions d'euros réalisée sur la cession de 18,4 % d'Aegis et de 109 millions d'euros de plus-value liée à la fusion de Financière du Loch avec Bolloré.

Le résultat net social s'élève à 286 millions d'euros, contre 29 millions d'euros en 2011. Il bénéficie d'une plus-value de 232 millions d'euros en sursis d'imposition liée à la fusion de Financière du Loch avec Bolloré et de l'augmentation des dividendes reçus.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de fixer un dividende de 48 euros brut.

La situation des principales filiales de Compagnie du Cambodge est la suivante :

##### Fusion de Financière du Loch dans Bolloré

La fusion de Financière du Loch dans Bolloré a permis de recevoir, en échange, 3,6 % d'actions Bolloré et de générer une plus-value de cession de 109 millions d'euros dans les comptes de Compagnie du Cambodge.

En août 2012, Financière du Loch avait cédé 18,3 % du capital d'Aegis à Dentsu, réalisant une plus-value de 359 millions d'euros. Au niveau du Groupe Bolloré, la cession représentait 20 % du capital pour 706 millions d'euros, réalisant une plus-value de 387 millions d'euros, et le solde de sa participation, soit 6,4 %, a été apporté à l'offre en avril 2013 pour 212 millions d'euros.

##### Havas <sup>(1)</sup> via Compagnie de Pleuven <sup>(1)</sup> (55,5 %)

À la suite de l'Opra réalisée en juin 2012, la participation du Groupe Bolloré a été portée de 32,8 % à 37,5 % et s'établit à 36,9 % <sup>(2)</sup> au 31 décembre 2012. Le Conseil du 31 août 2012 a nommé Yannick Bolloré Directeur général délégué d'Havas. À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012, Havas est intégrée globalement dans les comptes Bolloré.

(1) Consolidée en intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

(2) Dont 29,7 % détenus indirectement par la Compagnie du Cambodge et 7,2 % détenus par Bolloré.

Les résultats 2012 font apparaître un revenu de 1 778 millions d'euros en 2012, en hausse de 8 % (2,1 % en croissance organique), un résultat opérationnel qui progresse de 12 %, à 219 millions d'euros, et un résultat net part du Groupe en hausse de 5 %, à 126 millions d'euros. Le new business atteint un très fort niveau, à 1,7 milliard d'euros. Au 31 décembre 2012, l'endettement net s'établit à 168 millions d'euros (gearing de 15 %), contre une situation financière nette positive de 44 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En 2012, Havas a simplifié son organisation avec désormais deux divisions : Havas Media Group et Havas Creative Group, et a accru sa présence dans le digital (26 % du revenu) et dans les pays émergents.

#### Forestière Équatoriale (68,3 %) <sup>(1)</sup>

Les comptes sont en cours d'arrêté. Le résultat net consolidé prévisionnel de Forestière Équatoriale s'élève à 2,9 millions d'euros, contre une perte de 0,3 million d'euros en 2011. Après une année 2011 marquée par les événements en Côte d'Ivoire, Sitarail, le chemin de fer qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, a réalisé de très bonnes performances en 2012. L'activité est en forte progression, grâce à la hausse significative des volumes transportés, notamment pour les hydrocarbures, les conteneurs et les produits céréaliers. Le chiffre d'affaires progresse de 43 %, à 54,8 millions d'euros et le résultat opérationnel s'établit à 3,6 millions d'euros, contre une perte de 0,6 million d'euros en 2011.

#### IER (47,6 %) <sup>(2)</sup>

IER, qui s'est notamment consacré en 2012 au développement d'Autolib', enregistre des résultats satisfaisants dans ses différentes activités :

- l'activité Libre-service et enregistrement a bénéficié d'une activité soutenue dans le domaine des bornes de charge alors que ses ventes dans l'aérien ont été pénalisées par la crise du secteur ;
- l'activité Identification automatique croît grâce au gain d'importants projets notamment dans le secteur de la logistique (Geodis, Savelys...) et à des perspectives de nouveaux marchés RFID dans la distribution ;
- le Contrôle d'accès (Automatic Systems) maintient une forte activité suite à la réalisation d'importants contrats obtenus dans le domaine des transports publics européens (métros de Bruxelles, Stockholm, Madrid), à un bon niveau d'activité en Amérique du Nord (immeuble Google) et à des débuts prometteurs de commercialisation en Asie. Ouverture en 2013 d'un atelier de montage à Shanghai.

#### SAFA CAMEROUN (68,9 %) <sup>(1)</sup>

(8 800 hectares d'hévéas et de palmiers à huile)

Le chiffre d'affaires 2012 est en baisse de 27 %, à 19,3 millions d'euros, en raison de la baisse des cours du caoutchouc et d'un fléchissement de la production de caoutchouc et d'huile de palme. Le résultat net s'établit à 8,3 millions d'euros après IAS 41, contre 9,9 millions d'euros en 2011.

#### FINANCIÈRE MONCEY (17,5 %) <sup>(1)</sup>

Le résultat net consolidé de la Financière Moncey s'établit à 30,9 millions d'euros, contre 5,2 millions d'euros en 2011. Il intègre principalement les résultats consolidés de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, qui a bénéficié d'une importante plus-value liée à la fusion de Financière du Loch avec Bolloré. Le résultat net social s'élève à 3,9 millions d'euros, contre 2,8 millions d'euros en 2011, grâce à la hausse des dividendes reçus de Société Financière et Industrielle de l'Artois.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de fixer un dividende de 44 euros brut.

#### CORMORAN PARTICIPATIONS SA (100 %) <sup>(1)</sup>

Après le versement de 20 millions d'euros de dividendes en faveur de Plantations des Terres Rouges en juin 2012, Cormoran dispose au 31 décembre 2012 d'une trésorerie de 7,4 millions d'euros, placée auprès du Groupe Bolloré.

#### SFA (98,4 %) <sup>(1)</sup>

Les trois fermes de Redlands Farm Holding aux États-Unis représentent 3 000 hectares. Les terres agricoles (coton, maïs, soja, arachides) cultivées sont louées, tandis que les pinèdes (600 hectares) sont plantées et entretenues directement. Le résultat d'exploitation s'élève à 0,8 million de dollars, stable par rapport à 2011. À partir de 2013, les terres ne seront plus louées mais exploitées directement par le Groupe.

#### SOCCHIPARD (17,4 %) <sup>(1)</sup>

Socchipard a poursuivi son activité de recouvrement de créances pour la quatorzième année consécutive. La résolution d'une dizaine de dossiers a permis d'encaisser 471 000 euros en 2012. Au 31 décembre 2012, après la distribution d'un dividende de 5 millions d'euros, la trésorerie nette de Socchipard prêtée au Groupe s'élève à 29 millions d'euros, contre 34 millions d'euros à fin 2011.

#### SOCFIN (EX-SOCFINAL) (1,9 %) <sup>(2)(3)</sup>

Le Groupe Socfin gère 150 000 hectares de plantations en Asie et en Afrique :

- Socfindo, en Indonésie (48 100 hectares de palmiers et d'hévéas), a réalisé un résultat net de 82 millions d'euros, contre 86 millions d'euros en 2011, grâce à la hausse de la production de caoutchouc et de l'huile de palme, qui compense en partie la baisse des cours ;
- Okomu, au Nigeria (16 400 hectares de palmiers et d'hévéas) : le résultat atteint de 17,0 millions d'euros, contre 18,3 millions d'euros en 2011, avec une production et des rendements très satisfaisants ;
- Socapalm (33 900 hectares de palmiers et d'hévéas) et Ferme Suisse (unité de raffinage) au Cameroun : le résultat net s'établit à 6 millions d'euros, contre 13 millions d'euros en 2011, en raison d'un retard dans la production d'huile de palme ;
- Lac, au Liberia (18 600 hectares d'hévéas) : le résultat net est en retrait, à 10 millions d'euros, contre 14 millions d'euros en 2011, en raison de la baisse des cours et de la concurrence à l'achat du caoutchouc dans l'activité de raffinage ;
- SOGB, en Côte d'Ivoire (23 000 hectares de palmiers et d'hévéas) : le résultat net s'établit à 23 millions d'euros, contre 47 millions d'euros en 2011, en raison de la baisse des cours du caoutchouc et de l'instauration d'une nouvelle taxe sur les exportations.
- SCC : le résultat net s'établit à 0,2 million d'euros, contre 2,0 millions d'euros en 2011.

Par ailleurs, le Groupe Socfin a entrepris la création de 12 000 hectares de plantations d'hévéas au Cambodge dont 4 100 ont déjà été plantés, la replantation de 5 000 hectares de palmiers en République démocratique du Congo et de 3 100 hectares de palmiers en Sierra Leone (nouvelle plantation de 12 000 hectares).

#### PTR FINANCES (99,9 %) <sup>(1)</sup>

Le Terminal Conteneurs de Libreville au Gabon (STGC) poursuit la progression de ses résultats en 2012, grâce à des volumes d'activité soutenus, tant à l'import qu'à l'export, encouragé par un contexte favorable (Coupe d'Afrique des nations début 2012) et par l'amélioration de la productivité portuaire. Le chiffre d'affaires, à 34,5 millions d'euros, est en hausse de 9 % et le résultat opérationnel atteint 14,5 millions d'euros, contre 14,2 millions d'euros en 2011.

Le terminal portuaire et les activités portuaires au Togo ont été pénalisés par une baisse des volumes en 2012, après une année 2011 exceptionnelle qui avait bénéficié de reports de flux dus à la crise ivoirienne. Le chiffre d'affaires s'établit à 29,8 millions d'euros, contre 31,2 millions d'euros, et le résultat opérationnel s'établit à 5,7 millions d'euros, contre 7,4 millions d'euros en 2011.

(1) Consolidée par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

(2) Consolidée par mise en équivalence.

(3) Données sociales avant retraitement IFRS.

## RAPPORT DE GESTION

### AFFECTATION DES RÉSULTATS ET DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Le bénéfice de l'exercice, 71 204 855,99 euros, et le report à nouveau de 150 843 817,86 euros forment un bénéfice distribuable de 222 048 673,85 euros.

#### RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

(en euros)	
Bénéfice de l'exercice	71 204 855,99
Report à nouveau exercice précédent	150 843 817,86
Bénéfice distribuable	222 048 673,85
Dividende brut 35 euros	39 734 625,00
Report à nouveau	182 314 048,85

Le dividende brut de 35 euros sera payable, après déduction d'un précompte de 15 %, soit net 29,75 euros, à partir du 6 juin 2013 aux guichets des banques suivantes :

- au Grand-Duché de Luxembourg :  
chez ING Luxembourg  
52, route d'Esch  
L-2965 Luxembourg
- en France :  
chez CM-CIC SECURITIES  
c/o CM-CIC Titres  
3, allée de l'Étoile  
F-95014 Cergy-Pontoise Cedex

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT

Au 1<sup>er</sup> mars 2013, la répartition du capital de Plantations des Terres Rouges est la suivante :

	Nombre d'actions	%	Nombre de voix exerçables en assemblée	%
Compagnie des Glénans	424 460	37,39	424 460	55,66
Société Industrielle et Financière de l'Artois	258 990	22,81	0	0,00
Financière du Champ de Mars	206 350	18,18	206 350	27,06
Compagnie du Cambodge	113 527	9,99	0	0,00
Bolloré	69 283	6,10	69 283	9,08
Autres sociétés du Groupe Bolloré	30 433	2,68	30 308	3,97
<b>TOTAL GROUPE BOLLORÉ</b>	<b>1 103 043</b>	<b>97,15</b>	<b>730 401</b>	<b>95,77</b>

contre estampillage des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 13 des actions au porteur.

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves s'élèvera à 560 383 012,46 euros et se présentera comme suit :

(en euros)	
Prime de fusion	5 599 526,04
Réserve légale	1 702 912,50
Réserve de réévaluation	265 766 525,07
Réserve générale	105 000 000,00
Report à nouveau	182 314 048,85
<b>TOTAL</b>	<b>560 383 012,46</b>

Les dividendes bruts distribués mis en paiement au titre des trois exercices précédents sont rappelés ci-dessous :

(en euros)	2011	2010	2009
Dividende brut	35,00	15,00	2,50

## ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Moyenne mensuelle (en euros)



Les cours de Bourse ont évolué comme suit :

(en euros)	
Cours au 31 décembre 2011	906,02
Cours au 31 décembre 2012	1 313,00
Cours au 1 <sup>er</sup> mars 2013	1 405,00

Au 1<sup>er</sup> mars 2013, la capitalisation boursière s'élève à 1 595 millions d'euros. Le nombre de titres échangés en 2012 s'élève à 3 771 pour un montant de 4,3 millions d'euros.

### ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La société Bolloré et Plantations des Terres Rouges ont conjointement publié un avis le 19 avril 2013 présentant le retrait obligatoire sur la société Plantations des Terres Rouges précédé d'une faculté d'échange contre des actions Bolloré SA. Le prix proposé du retrait obligatoire est de 2 000 euros par action Plantations des Terres Rouges SA et la parité d'échange sera d'une action Plantations des Terres Rouges SA pour sept actions Bolloré SA. Toutes les informations sur cette opération sont en ligne sur le site de Plantations des Terres Rouges [www.plantationsdesterresrouges.com](http://www.plantationsdesterresrouges.com).

### PERSPECTIVES

Le résultat de l'exercice 2013 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

### DIVIDENDES PRESCRITS

En vertu de l'article 2277 du Code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits. Dès lors, au 31 décembre 2012, la société a annulé la dette relative au paiement des coupons n° 7.

### NOMINATIONS STATUTAIRES

Néant.

### ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA GESTION

#### GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Plantations des Terres Rouges a choisi d'accorder une importance toute particulière aux 10 principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à respecter ces principes et à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la société. La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'administration de promouvoir les intérêts de la société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

# RAPPORT DE GESTION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Composition du Conseil d'administration

Nom	Fonction	Échéance mandat
Cédric de Bailliencourt	Président	Assemblée générale ordinaire 2018
Hubert Fabri	Vice-Président	Assemblée générale ordinaire 2018
Vincent Bolloré	Administrateur	Assemblée générale ordinaire 2018
Comte de Ribes	Administrateur	Assemblée générale ordinaire 2018
Pierre Lemaire	Administrateur	Assemblée générale ordinaire 2018
PF Representation Limited représentée par Philippe de Traux de Wardin	Administrateur	Assemblée générale ordinaire 2015

## AUTRES MANDATS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

### VINCENT BOLLORÉ

#### Mandats exercés en 2012

##### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré
- Président-directeur général de Bolloré<sup>(1)</sup> et Bolloré Participations ;
- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) de Financière de l'Odet<sup>(1)</sup> et d'Havas<sup>(1)</sup> ;
- Président de Somabol ;
- Directeur général d'Omnium Bolloré et Financière V ;
- Administrateur de Batscap, Bolloré<sup>(1)</sup>, Bolloré Participations, Matin Plus, Financière Moncey<sup>(1)</sup>, Financière de l'Odet<sup>(1)</sup>, Havas<sup>(1)</sup>, Havas Média France, Financière V, Omnium Bolloré ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>, de la Société Bordelaise Africaine et de la Compagnie des Tramways de Rouen ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup>.
- Autres fonctions et mandats
- Membre du Conseil de surveillance de Vivendi<sup>(1)</sup> ;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Fred & Farid Paris ;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Fred & Farid Group.

##### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré
- Président de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars ;
- Administrateur de BB Group, Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup>, Bolloré Africa Logistics Gabon (ex-SDV Gabon) et Bolloré Africa Logistics Sénégal (ex-SDV Sénégal) ;
- Administrateur délégué de Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de Bolloré Africa Logistics Cameroun (ex-Saga Cameroun), SAFA Cameroun<sup>(1)</sup> et Bolloré Africa Logistics Congo (ex-SDV Congo).
- Autres fonctions et mandats
- Vice-Président de Generali<sup>(1)</sup>, Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)<sup>(1)</sup> et Bereby Finances ;
- Administrateur de Centrages, Socfinaf (ex-Intercultures)<sup>(1)</sup>, Liberian Agricultural Company (LAC), Plantations Nord-Sumatra Ltd, Socfin (ex-Socfinal)<sup>(1)</sup>, Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfinco, Socfindo, Socfin KCD et Generali<sup>(1)</sup> ;

- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de Bereby Finances, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)<sup>(1)</sup> et Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)<sup>(1)</sup> ;
- Cogérant de Brabanta.

### HUBERT FABRI

#### Mandats exercés en 2012

##### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré
- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Industrielle et Financière de l'Artois.
- Autres fonctions et mandats
- Néant.

##### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré
- Vice-Président de Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup> ;
- Administrateur de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale<sup>(1)</sup>, SAFA Cameroun<sup>(1)</sup>, Nord-Sumatra Investissements et Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup>.
- Autres fonctions et mandats
- Président du Conseil d'administration de Be-Fin, Induservices SA, Palmeraies du Cameroun, Palmeraies de Mopoli<sup>(1)</sup>, Socfin<sup>(1)</sup> (ex-Socfinal), Socfinaf<sup>(1)</sup> (ex-Intercultures), Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfinde, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Centrages, Plantations Nord-Sumatra Ltd et Liberian Agricultural Company (LAC) ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs de Grand Bereby<sup>(1)</sup> (SOGB) ;
- Administrateur de Palmeraies de Mopoli<sup>(1)</sup>, Okomu Oil Palm Company<sup>(1)</sup>, Socfin<sup>(1)</sup> (ex-Socfinal), Socfinaf<sup>(1)</sup> (ex-Intercultures), Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfin KCD, Socfindo, Induservices SA, et Terrasia ;
- Cogérant de Brabanta ;
- Représentant permanent de PF Representation au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)<sup>(1)</sup>.

### COMTE DE RIBES

#### Mandats exercés en 2012

##### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré
- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine ;
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
- Président d'honneur de Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup> ;
- Directeur général de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;

(1) Société cotée.

- Administrateur de Bolloré<sup>(1)</sup>, Société Bordelaise Africaine et Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup> ;
  - Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
  - Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'administration de Financière Moncey<sup>(1)</sup>.
- *Autres fonctions et mandats*
- Membre du Conseil de surveillance de la Banque Hottinguer.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*
- Président de Redlands Farm Holding ;
  - Vice-Président de Financière du Champ de Mars ;
  - Administrateur de Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup>, Financière du Champ de Mars, Nord-Sumatra Investissements et SFA ;
  - Représentant permanent de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) au Conseil de SAFA Cameroun<sup>(1)</sup>.
- *Autres fonctions et mandats*
- Représentant permanent de PF Représentation aux Conseils de Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfin<sup>(1)</sup> et Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)<sup>(1)</sup>.

#### CÉDRIC DE BAILLIENCOURT

##### Mandats exercés en 2012

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*
- Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odé<sup>(1)</sup> ;
  - Vice-Président de Bolloré<sup>(1)</sup> ;
  - Président du Directoire de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
  - Président des Conseils d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey<sup>(1)</sup>, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard et de la Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup> ;
  - Président de Compagnie de Bénodet, Compagnie des Glénans, Compagnie de Tréguennec, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Guénolé, Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Pleuven, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Kerdévet, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Sainte-Marine, Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean et Omnium Bolloré ;
  - Gérant de Socarfi, et Compagnie de Malestroït ;
  - Administrateur de Bolloré<sup>(1)</sup>, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey<sup>(1)</sup>, Omnium Bolloré, Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>, Financière de l'Odé<sup>(1)</sup> et Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;
  - Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
  - Représentant permanent de Bolloré aux Conseils de Batscap, Havas<sup>(1)</sup> et Socotab ; de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) ;
  - Membre du Conseil de surveillance de Sofibol.
- *Autres fonctions et mandats*
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de surveillance de Vallourec<sup>(1)</sup> ;
  - Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de surveillance de la Banque Hottinguer.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*
- Président du Conseil d'administration de Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup>, PTR Finances, SFA ;
  - Administrateur de African Investment Company, Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Cormoran Participations, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale<sup>(1)</sup>, BB Groupe, PTR Finances, Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup>, SFA, Sorebol et Technifin ;
  - Représentant permanent de Pargefi Helios Iberica Luxembourg SA au Conseil de Participaciones y gestion financiera SA ;
  - Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Nord-Sumatra Investissements.

#### – *Autres fonctions et mandats*

- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfinaf (ex-Intercultures)<sup>(1)</sup>, Socfinde, Terrasia, Socfin (ex-Socfinal)<sup>(1)</sup>, Induservices SA, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Sogescol et Agro Products Investment Company.

#### PF REPRESENTATION LIMITED

Représentant permanent : Philippe de Traux de Wardin

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*
- Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>.
- *Autres fonctions et mandats*
- Néant.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*
- Administrateur de Plantations des Terres Rouges SA<sup>(1)</sup>.
- *Autres fonctions et mandats*
- Administrateur de Société des Caoutchoucs de Grand Bereby<sup>(1)</sup> (SOGB), Palmeraies du Cameroun – Palmcam, Société Camerounaise de Palmeraies<sup>(1)</sup> (Socapalm), Société des palmeraies de la Ferme Suisse – SPFS-Palm'Or, Socfinaf<sup>(1)</sup>, Socfin<sup>(1)</sup>, Socfinasia<sup>(1)</sup>, Palmeraies de Mopoli<sup>(1)</sup>.

#### PIERRE LEMAIRE

##### Mandats exercés en 2012

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*
- Administrateur de Plantations des Terres Rouges SA<sup>(1)</sup>.

#### NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

##### RÈGLES STATUTAIRES OU NON, RÉGISSANT LA NOMINATION DES ADMINISTRATEURS ET LE RENOUVELLEMENT DE LEUR MANDAT

Article 9 des statuts :

« La société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'Assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et, en tout temps, révocables par elle. Au cas où aucune durée n'est indiquée dans la résolution des nominations, les administrateurs sont nommés pour une durée de six ans. Les administrateurs sortant peuvent être réélus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restant peuvent pourvoir au remplacement jusqu'à la prochaine Assemblée générale, qui y pourvoira de façon définitive. »

**Limite d'âge éventuelle instaurée au sein du Conseil d'administration**  
Néant.

**Qualité, au sein de la société qu'ils représentent, des personnes physiques représentant des administrateurs personnes morales**  
Sans objet.

#### INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 9 des statuts prévoit :

« Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président et, s'il en décide ainsi, un ou plusieurs Vice-Présidents du Conseil d'administration. En cas d'absence du président, les réunions du Conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet. »

L'article 10 des statuts prévoit :

« Le Conseil d'administration se réunit sur la convocation du Président du Conseil ou de deux de ses membres. Le Conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés, ainsi que dans tous les cas où les dates des réunions ont été fixées préalablement en Conseil. Les réunions du Conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiquées dans la convocation.

Le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

(1) Société cotée.

## RAPPORT DE GESTION

Les résolutions du Conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante. Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un Conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées pas lettres, télégrammes ou télex.

Un administrateur ayant des intérêts opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du Conseil sera obligé d'en informer le Conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du Conseil. Lors de la prochaine Assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du Conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des autres membres du Conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent seront tenues pour valables. »

L'article 11 des statuts prévoit :

« Les décisions du Conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront remis dans un dossier spécial et signés par un administrateur au moins. Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par un administrateur. »

L'article 12 des statuts prévoit :

« Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'Assemblée générale seront de la compétence du Conseil d'administration. »

L'article 13 des statuts prévoit :

« Le Conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Il peut également, de l'assentiment préalable de l'Assemblée générale des actionnaires, déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs de ses membres, qui porteront le titre d'administrateurs délégués. »

### Informations les plus significatives données au Conseil d'administration par les responsables de la gestion journalière

- Situations comptables périodiques et reportings ;
- Mouvements de portefeuille ;
- Inventaire et évaluation du portefeuille ;
- Évolution des participations significatives ;
- Rapport de gestion ;
- Projets d'investissements.

### Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les résultats annuels et semestriels.

Au cours de l'année 2012, le Conseil d'administration s'est réuni deux fois.

### Manière dont le Conseil d'administration s'est organisé pour suivre l'évolution de l'activité des filiales et participations

- Réception par le responsable de la gestion journalière des situations comptables périodiques des différentes filiales ;
- Nomination au sein du Conseil d'administration des filiales d'administrateurs de la maison mère.

### Règles relatives à l'exercice de la fonction d'administrateur

Néant.

### Règles et procédures relatives à la détermination des rémunérations globales, tantièmes

Néant.

### INDEMNITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les seules indemnités versées par la société à ses administrateurs sont les jetons pour un montant total de 200 000 euros.

### COMITÉS CRÉÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 14 des statuts prévoit :

« Le Conseil d'administration pourra instituer un Comité exécutif, composé de membres du Conseil d'administration, et fixer le nombre de ses membres. Le Comité exécutif pourra avoir tels pouvoirs et autorité d'agir au nom du Conseil d'administration que ce dernier aura déterminé par résolution préalable. À moins que le Conseil d'administration n'en dispose autrement, le Comité exécutif établira sa propre procédure pour la convocation et la tenue de ses réunions.

Le Conseil d'administration fixera, s'il y a lieu, la rémunération des membres du Comité exécutif. »

### GESTION JOURNALIÈRE

- Administrateur délégué à la gestion journalière : Cédric de Bailliencourt.
- Comités chargés de la gestion journalière : Néant.

### POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'article 29 des statuts prévoit :

« L'excédent créditeur du compte pertes et profits, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le Conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

- Chaque année, 5 % du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.
- Le solde restant du bénéfice net sera à la disposition de l'Assemblée générale.
- Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le Conseil d'administration, endéans les limites fixées par l'Assemblée générale. En respectant les prescriptions légales, des acomptes sur dividendes peuvent être autorisés par le Conseil d'administration.
- L'Assemblée générale peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social. »

### CALENDRIER FINANCIER

29 mai 2013	Assemblée générale ordinaire à 13 heures
6 juin 2013	Paiement du dividende de l'exercice 2012
30 août 2013	Résultats semestriels au 30 juin 2013
Mi-novembre 2013	Déclaration intermédiaire de la direction du 2 <sup>d</sup> semestre 2013
Fin mars 2014	Résultats annuels au 31 décembre 2013
Mi-mai 2014	Déclaration intermédiaire de la direction du 1 <sup>er</sup> semestre 2014
Fin mai 2014	Assemblée générale annuelle – comptes au 31 décembre 2013

Les résultats de la société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg [www.bourse.lu](http://www.bourse.lu) dans la rubrique « Avis officiels » et sur le site de la société [www.plantationsdesterresrouges.com](http://www.plantationsdesterresrouges.com).



**ARTICLE 11 DE LA LOI DU 19 MAI 2006 DITE « LOI OPA »**

Les éléments relatifs à l'article 11 de la loi OPA du 19 mai 2006 qui doivent être mentionnés dans ce rapport de gestion sont répertoriés ci-dessous :

- a. La structure de leur capital, y compris les titres qui ne sont pas admis à la négociation sur un marché réglementé d'un état membre, avec, le cas échéant, une indication des différentes catégories d'actions et, pour chaque catégorie d'actions, les droits et obligations qui lui sont attachés et le pourcentage du capital social total qu'elle représente.  
L'organigramme page 7 présente le détail des participations au capital de Plantations des Terres Rouges, et le détail de l'actionariat est présenté en page 10. Il n'existe pas de différentes catégories d'actions;
- b. Toute restriction au transfert de titres, telle que des limitations à la possession de titres ou la nécessité d'obtenir une autorisation de la société ou d'autres détenteurs de titres, sans préjudice de l'article 46 de la directive 2001/34/CE.  
Il n'y a pas de restriction au transfert de titres;
- c. Les participations significatives au capital, directes ou indirectes (par exemple, des participations indirectes au travers de structures pyramidales ou d'actionariat croisé), au sens de la directive 2004/109/CE.  
Il n'y a pas d'autres participations significatives que celle mentionnées pages 7 et 10. L'organigramme page 7 montre le détail des participations au capital de Plantations des Terres Rouges, ainsi que les participations croisées, notamment celles entre Plantations des Terres rouges et Compagnie du Cambodge;
- d. Les détenteurs de tout titre comprenant des droits de contrôle spéciaux et une description de ces droits.  
Il n'y a pas de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux;
- e. Le mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par ce dernier.  
Il n'y a pas de tel mécanisme et pas de système d'actionariat du personnel;
- f. Toute restriction au droit de vote, telle que des limitations du droit de vote pour les détenteurs d'un certain pourcentage ou d'un certain nombre de votes, des délais imposés pour l'exercice du droit de vote ou des systèmes où, avec la coopération de la société, les droits financiers attachés aux titres sont séparés de la détention des titres.  
La possession d'un titre donne droit à un vote. Seules les sociétés contrôlées par Plantations des Terres Rouges (Compagnie du Cambodge (9,9996%), Société Industrielle et Financière de l'Artois (22,81%), et SAFA (0,1%)) sont privées de droits de vote pour les actions qu'elles détiennent. Le Groupe Bolloré détient 97,16% du capital et 95,77% des droits de vote (voir actionariat page 10);
- g. Les accords entre actionnaires, qui sont connus de la société et peuvent entraîner des restrictions au transfert de titres ou aux droits de vote, au sens de la directive 2004/109/CE.  
Il n'y a pas de tels accords entre actionnaires. Les sociétés du Groupe Bolloré présentées en page 10 « renseignement concernant l'actionariat » agissent de concert, sans pour autant entraîner de restriction de transferts de titres.
- h. Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres de l'organe d'administration ou de direction ainsi qu'à la modification des statuts de la société.  
Les règles applicables à la nomination des membres de l'organe d'administration sont présentées en page 13 dans la section « Nomination des Administrateurs »  
L'article 23 des statuts dispose que « L'Assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévus peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la loi » ;

- i. Les pouvoirs des membres de l'organe d'administration ou de direction, en particulier concernant le pouvoir d'émettre ou de racheter des titres.  
Les pouvoirs des membres du Conseil d'administration sont décrits dans les articles 12 et 13 des statuts présentés en page 15;
- j. Tous les accords importants auxquels la société est partie et qui prennent effet, sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société à la suite d'une offre publique d'acquisition, et leurs effets, sauf lorsque leur nature est telle que leur divulgation porterait gravement atteinte à la société ; cette exception n'est pas applicable lorsque la société est spécifiquement tenue de divulguer ces informations en vertu d'autres exigences légales.  
Il existe deux contrats importants qui comportent une clause de changement de contrôle :  
– le financement de Financière de Sainte-Marine (filiale de Plantations des Terres Rouges) d'un montant de 200 millions d'euros garanti par des titres Havas,  
– la concession portuaire de Libreville, au Gabon ;
- k. Tous les accords entre la société et les membres de son organe d'administration ou de direction ou son personnel, qui prévoient des indemnités s'ils démissionnent ou sont licenciés sans raison valable ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique d'acquisition.  
Il n'y a pas d'autres accords que celui cité page 14, dans le paragraphe « Indemnité des membres du conseil d'administration » : les seules indemnités versées par la société à ses Administrateurs sont les jetons pour un montant total de 200 000 euros.

**AUTRES INFORMATIONS**

En application de l'article 16 de la loi du 16 mai 2006 relative aux abus de marché, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour et les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi Transparence Cédric de Bailliencourt, Président du Conseil d'administration, et Vincent Bolloré, Administrateur, indiquent que, à leur connaissance :

- les états financiers établis conformément au corps des normes comptables applicables, donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif de la situation financière et des profits ou pertes de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ;
- le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution des résultats de l'entreprise, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 31 DÉCEMBRE 2012

Bilan consolidé	18
Compte de résultat consolidé	20
État du résultat global consolidé	21
Variation de la trésorerie consolidée	22
Variation des capitaux propres consolidés	24
Principes comptables – note 1	25
Principales variations de périmètre – note 2	32
Comparabilité des comptes – note 3	33
Notes sur le bilan – notes 4 à 24	34
Notes sur le compte de résultat – notes 25 à 30	54
Autres informations – notes 31 à 36	60
Honoraires des contrôleurs légaux et des membres de leurs réseaux – note 37	67
Liste des sociétés consolidées – note 38	68
Rapport du Réviseur d'entreprise agréé	70

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ

## ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2012	31/12/2011	01/01/2011
<i>Goodwill</i>	4	1 671 807	8 262	8 262
Immobilisations incorporelles	5-25	539 073	755	395
Immobilisations corporelles	6-25	332 872	71 079	72 628
Titres mis en équivalence	8	308 972	654 979	652 340
Autres actifs financiers	9	1 516 817	1 438 566	1 522 627
Impôts différés	29	88 263	1 107	2 306
Autres actifs	-	0	0	0
<b>Actifs non courants</b>		<b>4 457 804</b>	<b>2 174 748</b>	<b>2 258 558</b>
Stocks et en-cours	10	46 130	6 642	7 585
Clients et autres débiteurs	11	2 054 295	17 481	14 109
Impôts courants	12	124 998	9 864	5 588
Autres actifs financiers	9	8 071	0	0
Autres actifs	13	23 161	756	458
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	1 185 848	557 078	352 418
<b>Actifs courants</b>		<b>3 442 503</b>	<b>591 821</b>	<b>380 158</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 900 307</b>	<b>2 766 569</b>	<b>2 638 716</b>

**PASSIF**

	Notes	31/12/2012	31/12/2011	01/01/2011
Capital		17 029	17 029	17 029
Primes liées au capital		5 600	5 600	5 600
Réserves consolidées		1 184 979	839 690	843 075
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>1 207 608</b>	<b>862 319</b>	<b>865 704</b>
Intérêts minoritaires		2 657 302	1 227 978	1 305 555
<b>Capitaux propres</b>	15	<b>3 864 910</b>	<b>2 090 297</b>	<b>2 171 259</b>
Dettes financières à long terme	20	626 519	202 945	179 565
Provisions pour avantages au personnel	17	61 747	4 848	4 867
Autres provisions	16	30 539	9 348	20 094
Impôts différés	29	138 672	4 073	3 642
Autres passifs	21	87 081	142	1 392
<b>Passifs non courants</b>		<b>944 558</b>	<b>221 356</b>	<b>209 560</b>
Dettes financières à court terme	20	296 822	396 124	199 610
Provisions (part à moins d'un an)	16	40 443	398	375
Fournisseurs et autres créditeurs	22	2 517 181	53 371	53 939
Impôts courants	23	199 428	3 562	3 953
Autres passifs	24	36 965	1 461	20
<b>Passifs courants</b>		<b>3 090 839</b>	<b>454 916</b>	<b>257 897</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 900 307</b>	<b>2 766 569</b>	<b>2 638 716</b>

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2012	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	25-26-27	<b>800 048</b>	<b>106 538</b>
Achats et charges externes	27	(200 821)	(62 506)
Frais de personnel	27	(434 141)	(18 646)
Amortissements et provisions	27	(34 248)	(1 955)
Autres produits opérationnels	27	24 743	2 334
Autres charges opérationnelles	27	(28 365)	(1 615)
<b>Résultat opérationnel</b>	25-26-27	<b>127 216</b>	<b>24 150</b>
Coût net du financement	28	(13 138)	(1 708)
Autres produits financiers	28	543 448	76 891
Autres charges financières	28	(76 577)	(1 775)
<b>Résultat financier</b>	28	<b>453 733</b>	<b>73 408</b>
Part dans le résultat net des entreprises associées	8	75 612	15 680
Impôts sur les résultats	29	(111 944)	6 240
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>544 617</b>	<b>119 478</b>
Résultat net consolidé, part du Groupe		175 819	41 579
Intérêts minoritaires		368 798	77 899

RÉSULTAT PAR ACTION<sup>(1)</sup>

15

(en euros)	2012	2011
Résultat net part du Groupe		
– de base	230,54	54,52
– dilué	230,54	54,52

(1) Hors titre d'autocontrôle.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	2012	2011
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>	<b>544 617</b>	<b>119 478</b>
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées	(3 251)	443
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées	317 866	(81 958)
Autres variations des éléments recyclables en résultat ultérieurement <sup>(1)</sup>	96 343	(11 481)
<b>Total des variations des éléments recyclables en résultat net ultérieurement</b>	<b>410 958</b>	<b>(92 996)</b>
Pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres	(9 805)	(68)
<b>Total des variations des éléments non recyclables en résultat net ultérieurement</b>	<b>(9 805)</b>	<b>(68)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>945 770</b>	<b>26 414</b>
Dont :		
– part du Groupe	367 406	7 699
– part des minoritaires	578 364	18 715
<i>Dont impôts :</i>		
– sur juste valeur des instruments financiers	(36 664)	63
– sur pertes et gains actuariels	955	16

(1) Variation du résultat global des titres mis en équivalence : essentiellement impact de la conversion et de la mise à la juste valeur selon IAS 39.

Les cessions de titres réalisées au cours de la période 2012 ont conduit à reconnaître en résultat un montant de 39,7 millions d'euros relatif aux réserves de réévaluation de ces titres.

Par ailleurs, la fusion de Financière du Loch dans Bolloré a conduit à reconnaître dans le résultat de cession les réserves de réévaluation de cette entité et de sa filiale Impérial Mediterranean pour un montant de 148,9 millions (voir note A – Faits marquants).

Ces variations sont présentées sur la ligne variation de périmètre dans l'état des capitaux propres.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	2012	2011
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net part du Groupe	175 819	41 579
Part des intérêts minoritaires	368 798	77 899
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>544 617</b>	<b>119 478</b>
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :		
– élimination des amortissements et provisions	36 143	(5 471)
– élimination de la variation des impôts différés	15 261	1 713
– autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	(18 077)	(15 680)
– élimination des plus ou moins-values de cession	(505 996)	1 611
Autres retraitements :		
– coût net du financement	13 139	1 708
– produits des dividendes reçus	(17 853)	(76 071)
– charges d'impôts sur les sociétés	94 529	(4 037)
Dividendes reçus :		
– dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	14 750	14 396
– dividendes reçus des sociétés non consolidées	17 885	76 071
Impôts sur les sociétés décaissés	(26 783)	(3 280)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	263 958	(798)
– dont stocks et en-cours	8 538	943
– dont dettes	171 546	(925)
– dont créances	83 874	(816)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>431 573</b>	<b>109 640</b>
<b>Flux d'investissement</b>		
Décaissements liés à des acquisitions :		
– immobilisations corporelles	(31 888)	(6 060)
– immobilisations incorporelles	(6 556)	(88)
– immobilisations du domaine concédé <sup>(2)</sup>	(15 026)	0
– titres et autres immobilisations financières	(160 919)	(68)
Encaissements liés à des cessions :		
– immobilisations corporelles	5 048	67
– immobilisations incorporelles	0	0
– titres	836 947	171
– autres immobilisations financières	1 237	4 210
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	285 462	(127)
<b>Flux nets de trésorerie sur investissements</b>	<b>914 305</b>	<b>(1 895)</b>



(en milliers d'euros)	2012	2011
<b>Flux de financement</b>		
Décaissements :		
– dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(26 693)	(11 439)
– dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution	(42 558)	(109 865)
– remboursements des dettes financières	(186 139)	(177 907)
– remboursements de capital	(88 151)	
– acquisition d'intérêts minoritaires <sup>(3)</sup>	(1 706)	
Encaissements :		
– augmentation des capitaux propres	7 829	0
– subventions d'investissements	0	0
– augmentation des dettes financières	21 110	200 138
Intérêts nets décaissés	(19 027)	(1 961)
<b>Flux nets de trésorerie sur opérations de financement</b>	<b>(335 335)</b>	<b>(101 034)</b>
Incidence des variations de cours des devises	(10 859)	33
Autres	42	0
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>999 726</b>	<b>6 744</b>
Trésorerie à l'ouverture <sup>(1)</sup>	162 934	156 190
Trésorerie à la clôture <sup>(1)</sup>	1 162 660	162 934

(1) Voir note 14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(2) En application d'IFRIC 12, les biens de retour des concessions traités selon cette norme sont considérés comme des biens incorporels à compter de 2011.

(3) Pour mémoire, conformément à la norme IFRS 3R, les acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sont reclassées dans le TFT publié dans les flux de financement.

## FLUX DE L'ACTIVITÉ

Le besoin en fonds de roulement se réduit de 264 millions par rapport à 2011, principalement en raison de l'entrée de périmètre du Groupe Havas, dont le BFR se trouve en position très favorable au 31 décembre pour 269 millions.

## FLUX D'INVESTISSEMENTS

Les acquisitions de titres comprennent essentiellement l'acquisition de titres Financière de l'Odet par les entités du périmètre 2012 pour 166,1 millions d'euros.

Les cessions de titres comprennent l'effet de la cession des titres Aegis pour 654,6 millions d'euros (voir Faits marquants) et des titres Bolloré pour 170,1 millions d'euros.

## FLUX DE FINANCEMENTS

Le remboursement de dettes financières comprend le remboursement de dettes financières d'Havas pour 184,6 millions d'euros.

Le remboursement de capital de 88,1 millions correspond à la part de la réduction de capital de la Financière du Loch revenant aux minoritaires.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions <sup>(1)</sup>	Capital	Primes	Titres d'auto-contrôle	Juste valeur IAS 39	Réserves de conversion	Pertes et gains actuariels	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>762 633</b>	<b>17 029</b>	<b>5 600</b>	<b>(7 004)</b>	<b>366 479</b>	<b>(7 258)</b>	<b>(235)</b>	<b>491 093</b>	<b>865 704</b>	<b>1 305 555</b>	<b>2 171 259</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>	<b>105</b>	<b>(39)</b>	<b>0</b>	<b>(11 149)</b>	<b>(11 084)</b>	<b>(96 292)</b>	<b>(107 376)</b>
Dividendes distribués								(11 439)	(11 439)	(96 604)	(108 043)
Opérations sur titres autodétenus				(1)				22	21	(21)	0
Variations de périmètre					105	(39)		(23)	43	(327)	(284)
Autres variations <sup>(2)</sup>								291	291	660	951
<b>Éléments du résultat global</b>					<b>(35 095)</b>	<b>1 226</b>	<b>(11)</b>	<b>41 579</b>	<b>7 699</b>	<b>18 715</b>	<b>26 414</b>
Résultat de l'exercice								41 579	41 579	77 899	119 478
Variation des éléments recyclables en résultat											
– variation des réserves de conversion des entités contrôlées						337			337	106	443
– variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées					(32 277)				(32 277)	(49 681)	(81 958)
– autres variations du résultat global					(2 818)	889			(1 929)	(9 552)	(11 481)
Variation des éléments non recyclables en résultat											
Pertes et gains actuariels							(11)		(11)	(57)	(68)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>762 633</b>	<b>17 029</b>	<b>5 600</b>	<b>(7 005)</b>	<b>331 489</b>	<b>(6 071)</b>	<b>(246)</b>	<b>521 523</b>	<b>862 319</b>	<b>1 227 978</b>	<b>2 090 297</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(19)</b>	<b>703</b>	<b>1 728</b>	<b>164</b>	<b>(24 693)</b>	<b>(22 117)</b>	<b>850 960</b>	<b>828 843</b>
Augmentation de capital									0		0
Dividendes distribués								(26 715)	(26 715)	(42 872)	(69 587)
Opérations sur titres autodétenus				(19)				240	221	(221)	0
Variations de périmètre <sup>(3)</sup>					703	1 996	(118)	1 800	4 381	890 957	895 338
Autres variations						(268)	282	(18)	(4)	3 096	3 092
<b>Éléments du résultat global</b>					<b>192 109</b>	<b>1 915</b>	<b>(2 390)</b>	<b>175 772</b>	<b>367 406</b>	<b>578 364</b>	<b>945 770</b>
Résultat de l'exercice								175 819	175 819	368 798	544 617
Variation des éléments recyclables en résultat											
– variation des réserves de conversion des entités contrôlées						(416)			(416)	(2 835)	(3 251)
– variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées					157 666				157 666	160 200	317 866
– autres variations du résultat global <sup>(4)</sup>					34 443	2 331			36 774	59 569	96 343
Variation des éléments non recyclables en résultat											
Pertes et gains actuariels							(2 390)	(47)	(2 437)	(7 368)	(9 805)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>762 633</b>	<b>17 029</b>	<b>5 600</b>	<b>(7 024)</b>	<b>524 301</b>	<b>(2 428)</b>	<b>(2 472)</b>	<b>672 602</b>	<b>1 207 608</b>	<b>2 657 302</b>	<b>3 864 910</b>

(1) Voir note 15 – Capitaux propres.

(2) En 2011, correspond principalement à l'effet de stock-options d'entités mises en équivalence.

(3) En 2012, correspond principalement à l'entrée en intégration globale du Groupe Havas pour 1 003,1 millions d'euros et – 220,9 millions d'euros suite à la fusion de Financière du Loch dans Bolloré SA, ainsi que – 75,8 millions d'euros liés au remboursement de capital de cette société avant la fusion.

(4) Principalement variation du résultat global des titres mis en équivalence : impact de la conversion et de la mise à la juste valeur selon IAS 39.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

#### A – FAITS MARQUANTS

##### Variations de périmètre

##### • Intégration globale d'Havas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012

Le Conseil d'administration d'Havas du 31 août 2012 a approuvé la nomination de Yannick Bolloré en qualité de Directeur général délégué.

Suite à cette nomination à un poste exécutif au sein du principal organe de gouvernance d'Havas d'un membre du Groupe Bolloré, qui contrôle le Groupe Plantations des Terres Rouges, le Groupe estime avoir le pouvoir d'agir directement sur les politiques financières et opérationnelles de ce Groupe ; il exerce donc un contrôle de fait sur sa participation.

La participation, initialement mise en équivalence, a été intégrée globalement dans les comptes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 selon les modalités d'IFRS 3 (voir note 2 – Variations de périmètre).

Une information pro forma est fournie en annexe en note 31.

La participation du Groupe dans Havas s'élève à 29,7 % au 31 décembre 2012 (36,9 % dans le Groupe Bolloré). Elle est passée de 28,1 % à 31,77 % au premier semestre 2012 à la suite de l'offre publique de rachat d'actions initiée par Havas.

##### • Offre de rachat sur Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA)

La Compagnie du Cambodge a initié en octobre 2012 une offre de rachat sur SAFA. L'offre a été suivie d'une offre publique de retrait et d'un retrait obligatoire de la cote du marché libre. À la suite de cette offre, la participation de la Compagnie du Cambodge dans SAFA est passée de 46,8 % à 78,5 % (voir note 2 – Variations de périmètre)

##### • Fusion de la Financière du Loch dans Bolloré SA

Le 12 décembre 2012, la Financière du Loch a été absorbée par voie de fusion dans Bolloré SA dans le cadre de la simplification des structures de ce Groupe. La Financière du Loch, société de portefeuille dont la principale participation était celle de 24,7 % au capital de la société Aegis Group plc, était détenue à 55,5 % par la Compagnie du Cambodge et 11,95 % par SIF Artois. La fusion, qui a eu pour conséquence la sortie de périmètre de Financière du Loch, a permis de reconnaître 109,3 millions d'euros de plus-value pour Compagnie du Cambodge, comptabilisée en résultat financier, et 23,5 millions d'euros à 100 % intégrée à la quote-part de résultat de SIF Artois. À la suite de la cession d'Aegis, qui a généré une plus-value de 359,2 millions d'euros, et avant la fusion, la Financière du Loch a réduit son capital, remboursant 198 millions d'euros à ses actionnaires.

##### Suivi des participations

##### • Cession de titres Bolloré et acquisition de titres Financière de l'Odet

Le Groupe a fait l'acquisition au premier semestre 2012 d'environ 8 % du capital de la Financière de l'Odet et a cédé dans le même temps environ 4 %

du capital de Bolloré. La plus-value avant impôt comptabilisée à ce titre s'élève à 27,7 millions d'euros ; elle s'élève à 29,1 millions d'euros avec les cessions complémentaires de titres Bolloré survenues au second semestre 2012.

##### • Cession de titres Aegis

Le Groupe Compagnie du Cambodge, qui détenait, au 30 juin 2012, une participation d'environ 25 % dans la société britannique Aegis, a annoncé le 12 juillet 2012 avoir accepté la proposition que lui a faite le groupe japonais Dentsu de la lui céder au prix de 240 pences par action.

La cession d'environ 18 % d'Aegis au début du second semestre 2012 pour 654,6 millions d'euros a permis de reconnaître une plus-value de 359,2 millions d'euros. Le solde de la participation, soit environ 6,4 %, a été apporté à Bolloré suite à la fusion de Financière du Loch dans Bolloré.

#### B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

##### B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Plantations des Terres Rouges est une société anonyme de droit luxembourgeois soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales au Luxembourg. Son siège social est à Luxembourg au 43, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg. La société est cotée au Luxembourg et à Paris.

En date du 20 mars 2013, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Plantations Terres Rouges au 31 décembre 2012. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 29 mai 2013.

##### B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2012 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2012 (consultable à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_en.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission)).

Pour les périodes présentées, le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne diffère des normes IFRS d'application obligatoire de l'IASB sur les points suivants :

- « *carve-out* » d'IAS 39 : concerne principalement les dispositions d'application de la comptabilité de couverture aux portefeuilles de base des établissements bancaires.

Cette exclusion est sans effet sur les états financiers du Groupe ;

- normes d'application obligatoire selon l'IASB mais non encore adoptées ou d'application postérieure à la clôture selon l'Union européenne : voir B.3 – Évolutions normatives.

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

#### B.3 – Évolutions normatives

##### 1. Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012

Normes, amendements ou interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendements à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global (OCI) » <sup>(1)</sup>	06/06/2012	01/07/2012
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers »	23/11/2011	01/07/2011
Amendement à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacents »	20/12/2010	01/01/2012

(1) Cet amendement, n'étant pas en conflit avec les textes existants, a été appliqué par anticipation.

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe, exception faite de l'amendement à IAS1, qui modifie la présentation du résultat global.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 2. Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012 ; elles ne sont pas appliquées par le Groupe à cette date.

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Améliorations annuelles (2009-2011) des IFRS	17/05/2012	01/01/2013
Amendements IFRS 10, 11, 12 sur les dispositions transitoires	28/06/2012	01/01/2013
Amendements IFRS 10, 12 et IAS 27 entités d'investissement	31/10/2012	01/01/2014
IFRS 9 « Instruments financiers – Phase 1 : classement et évaluation »	12/11/2009, 28/10/2010 et 16/12/2011	01/01/2015

L'IASB a publié des normes et des interprétations, adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012, applicables à partir des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces textes n'ont pas été appliqués par anticipation.

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel »	16/06/2011	01/01/2013
IAS 27 révisée « États financiers individuels »	12/05/2011	01/01/2013 <sup>(1)</sup>
IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »	12/05/2011	01/01/2013 <sup>(1)</sup>
IFRS 10 « États financiers consolidés »	12/05/2011	01/01/2013 <sup>(1)</sup>
IFRS 11 « Accords conjoints »	12/05/2011	01/01/2013 <sup>(1)</sup>
IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités »	12/05/2011	01/01/2013 <sup>(1)</sup>
IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur »	12/05/2011	01/01/2013
IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert »	19/10/2011	01/01/2013
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	16/12/2011	01/01/2013
Amendements à IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	16/12/2011	01/01/2014

(1) Ces textes doivent être appliqués au cours de la même période. L'Union européenne a adopté ces textes en recommandant qu'ils soient appliqués au plus tard pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, leur application au 1<sup>er</sup> janvier 2013 étant possible.

Le Groupe est en cours d'analyse des incidences éventuelles de ces textes sur ses comptes consolidés.

#### B.4 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1<sup>er</sup> janvier 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

#### B.5 – Méthodes de consolidation

##### 1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce.

Conformément à la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », seuls les droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte pour l'appréciation du contrôle.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente exerçables à prix fixe et à même date, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêt.

Les sociétés, qui tant individuellement que collectivement sont non significatives par rapport aux états financiers consolidés, sont exclues du périmètre de consolidation. Leur matérialité est appréciée avant chaque clôture annuelle.

##### 2. Opérations intragroupe

- Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
  - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
  - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

- Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
  - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
  - entre deux sociétés intégrées proportionnellement,
  - entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

### 3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, et qui ne sont pas en situation d'hyperinflation, sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### 4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières.

Le cas échéant, les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en résultat financier pour les transactions financières.

### 5. Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 les dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ».

Les regroupements initiés postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 mais avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés selon l'ancienne version d'IFRS 3.

Les dispositions nouvelles apportées par la révision d'IFRS 3 sont les suivantes :

- possibilité offerte au cas par cas pour chaque regroupement d'entreprises d'évaluer les intérêts ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et de comptabiliser un *goodwill* « complet » ou de calculer comme antérieurement le *goodwill* sur la seule portion acquise ;
- en cas de prise de contrôle par acquisitions successives, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle en contrepartie du résultat ;
- les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat, ainsi que toute modification au-delà du délai d'affectation des éléments inclus dans le calcul du *goodwill*.

Le *goodwill* est égal à la différence entre :

- la somme de :
  - la contrepartie transférée, c'est-à-dire le coût d'acquisition hors frais d'acquisition et incluant la juste valeur des compléments de prix éventuels,
  - la juste valeur à la date de prise de contrôle des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le cas d'une acquisition partielle pour laquelle l'option du *goodwill* complet est retenue,
  - la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue le cas échéant ;
- et la somme de :

- la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle relative aux intérêts donnant le contrôle (y compris le cas échéant, les intérêts précédemment détenus),
- la quote-part relative aux intérêts ne donnant pas le contrôle si l'option du *goodwill* complet est retenue.

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur, quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément du *goodwill* s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque acquisition partielle le recours à l'option du *goodwill* complet.

Le Groupe comptabilise les effets des regroupements d'entreprises en autres produits (charges) financiers.

### 6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans perte de contrôle

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels » pour les variations de pourcentage d'intérêt dans les sociétés consolidées n'entraînant pas de perte de contrôle, y compris pour les transferts internes de titres.

La différence entre l'ajustement de la valeur des intérêts ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue est comptabilisée directement en capitaux propres part du Groupe.

### 7. Perte de contrôle

Conformément aux dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », le Groupe constate en résultat, à la date de la perte de contrôle, l'écart entre :

- la somme de :
  - la juste valeur de la contrepartie reçue,
  - la juste valeur des intérêts éventuellement conservés ;
- et la valeur comptable de ces éléments.

Le Groupe constate l'effet des pertes de contrôle en « Autres produits (charges) financiers ».

## B.6 – Règles et méthodes d'évaluation

### 1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- la durée d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2) ;
- l'évaluation des actifs biologiques (IAS 41) ;
- le chiffre d'affaires ;
- la dépréciation des créances douteuses ;
- les engagements de rachat des minoritaires et compléments de prix ;
- les impôts différés.

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 2. Chiffre d'affaires

La composition du chiffre d'affaires par secteur est fournie en note 25 – Informations sur les secteurs opérationnels.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

Le tableau ci-dessous détaille les spécificités sectorielles liées à la comptabilisation des produits des activités ordinaires :

<b>Transport et logistique</b>	Activité de mandataire (transport maritime)	L'entité agissant en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond uniquement à la commission perçue, sous déduction des produits/frais répercutés aux armateurs.
	Activité de commissionnaire	L'entité agissant en tant que principal, le chiffre d'affaires correspond au total des facturations hors droits de douane.
<b>Communication</b>	Contrats basés sur des commissions	Chiffre d'affaires reconnu à diffusion.
	Contrats basés sur des honoraires (principalement marketing direct et publicité)	Chiffre d'affaires reconnu à l'avancement.

### 3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location. Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

### 4. Contrats de concession

Le Groupe opère plusieurs contrats de concession. Cette terminologie regroupe des contrats de natures diverses : concession de secteur public, affermage, contrat de développement et de renouvellement dits « BOT ».

Le Groupe analyse en substance les caractéristiques de tous les nouveaux contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer, en prenant en compte à la fois les modalités contractuelles et également son expérience de l'exploitation de contrats similaires.

Le Groupe analyse en premier lieu les nouveaux contrats au regard des critères de l'interprétation IFRIC 12.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession de service public ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation. Ce critère est apprécié pour chaque contrat en substance par le Groupe en fonction de l'autonomie dont il dispose pour assurer l'équilibre financier de la concession ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

Pour les concessions qu'il opère, le Groupe est rémunéré par la vente de prestations aux usagers et non par le concédant. Les concessions relevant d'IFRIC 12 sont donc comptabilisées selon le modèle de l'actif incorporel :

- la juste valeur des infrastructures réalisées intégrant, le cas échéant, les intérêts intercalaires de la phase de construction est inscrite en immobilisation incorporelle ;
- elle est amortie de manière linéaire sur la durée du contrat à compter du démarrage de l'exploitation.

Selon IFRIC 12, les produits perçus au titre :

- des activités de construction sont comptabilisés selon IAS 11 « Contrats de construction » ;
- des activités de maintenance et d'exploitation sont comptabilisés selon la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Si le contrat ne remplit pas les critères d'IFRIC 12, le Groupe applique IFRIC 4 « Déterminer si un contrat comporte une location » (voir plus haut) afin d'identifier les actifs spécifiques qui répondraient aux critères de comptabilisation de la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Si cette règle ne s'applique pas, le Groupe comptabilise les actifs concernés selon la norme IAS 16 « Actifs corporels » et applique l'approche par composants. Les biens renouvelables sont amortis sur leur durée d'utilisation.

En l'absence de location-financement identifiée, les revenus de l'exploitation sont comptabilisés en chiffre d'affaires, et les redevances versées au concédant en charge opérationnelle sur l'exercice au cours duquel elles sont assumées.

Pour l'ensemble des contrats :

- dans le cas où un droit d'usage est exigé à l'initiation du contrat, une immobilisation incorporelle est comptabilisée et amortie linéairement sur la durée du contrat ;
- dans le cas où le Groupe est contractuellement tenu de réaliser des travaux de remise en état des infrastructures qui ne sont pas comptabilisées à l'actif, le Groupe comptabilise des provisions conformément à la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passifs conditionnels » ;
- les investissements nécessaires au maintien en bon état de fonctionnement de la concession sont inscrits en engagements hors bilan (voir note 33 – Engagements contractuels hors bilan) ;
- les redevances versées au concédant en rémunération de l'exploitation des biens mis en concession sont comptabilisées en charges opérationnelles au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Les subventions d'investissement non remboursables sont comptabilisées en produits constatés d'avance dans les « Autres actifs courants » et constatés en résultat opérationnel selon le rythme d'amortissement du bien concerné, conformément à IAS 20.

### 5. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

## 6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, l'effet de la mise à la juste valeur lors des prises ou des pertes de contrôle, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des autres produits dérivés relatifs aux transactions financières.

## 7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

## 8. Goodwill

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *Goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible. Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

## 9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des marques et enseignes, des relations clients, des droits d'exploitation, des logiciels informatiques et les immobilisations du domaine concédé issues du reclassement des infrastructures concédées en application de l'interprétation IFRIC 12 (voir paragraphe 4 – Contrats de concession et note 7 – Informations relatives aux concessions). Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

• Logiciels et licences informatiques : de un à cinq ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;

• les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles. Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation ;
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Aucun projet significatif n'a satisfait à ces conditions au cours de l'exercice 2012.

## 10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions et agencements	8 à 33 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 13 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

## 11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas de *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité. La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principales UGT du Groupe.

## 12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée en *goodwill*. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité. La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (*supra*). Les dépréciations sont constatées, le cas échéant, en résultat dans la rubrique « Part dans le résultat net des entreprises associées ».

En cas de prise d'influence notable par achats successifs de titres, à défaut de précision dans la norme IAS 28, le Groupe a choisi de retenir la méthode du coût. Selon cette méthode, le *goodwill* comptabilisé correspond à la somme des *goodwill* de chacun des lots successivement acquis. Le *goodwill* est calculé à chaque acquisition, par différence entre le prix payé et la quote-part de juste valeur de l'actif net identifiable acquis.

Le coût des lots acquis avant la prise d'influence notable n'est pas réévalué à la juste valeur lors de la prise d'influence notable.

### 13. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat, et des prêts, dépôts et obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

#### • 13.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents. Les variations de juste valeur temporaires sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente significative ou durable par rapport au coût d'acquisition, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Pour les titres en moins-value à la clôture, le Groupe reconnaît de manière systématique une perte de valeur définitive en résultat lorsque le cours de Bourse d'un titre coté est inférieur de plus de 30 % à son coût d'acquisition, ou qu'il est inférieur au coût d'acquisition depuis deux ans. Concernant les participations dans les holdings cotées du Groupe, s'agissant d'investissements de structure à long terme, les critères de dépréciation systématique retenus sont une moins-value de 40 % par rapport au coût d'acquisition, ou une moins-value constatée sur une période de quatre ans.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation significative ou durable, une dépréciation irréversible est constatée en résultat.

Les cessions partielles de titres sont effectuées en utilisant la méthode FIFO.

#### • 13.2. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction, principalement des instruments financiers dérivés.

Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture ou, le cas échéant, en capitaux propres pour les dérivés en couverture de flux futurs.

#### • 13.3. Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

#### • 13.4. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur, qui correspondent en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

Les créances cédées à des tiers par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

#### • 13.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

### 14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

### 15. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition.

Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

### 16. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.



Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

### 17. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution de stock-options représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charge linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions, et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans remboursables en numéraire.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

Les principales modalités des plans en vigueur sont décrites dans la note 18.

### 18. Engagements envers le personnel

#### • Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite, ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

Les engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi concernent majoritairement les filiales de la zone euro et de la zone Afrique (zone CFA), ainsi que celles implantées au Royaume-Uni.

#### – Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes. Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé. Les engagements liés aux avantages au personnel sont valorisés en utilisant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie. Les taux de référence utilisés pour les principaux plans sont l'IBOX AA Corporate à la date d'évaluation des plans à une échéance en rapport avec la durée moyenne du plan considéré. Les références de taux utilisés pour ces principaux plans n'ont pas été modifiées au cours de l'exercice.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant :

- lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge ;
- pour les droits non encore acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime. Le coût financier net des rendements attendus des actifs est constaté en résultat financier.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Les écarts actuariels sont reconnus dans leur totalité au bilan, avec pour contrepartie les capitaux propres.

#### – Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

#### • Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté, ainsi qu'aux mutuelles.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées. Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception des charges d'intérêts nettes du rendement attendu des actifs qui sont constatés en résultat financier.

### 19. Passifs financiers et endettement financier net

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières, concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés, ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat. Les passifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les fournisseurs et comptes rattachés.

Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de transaction sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

Les obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables sont des passifs financiers composés ayant une « composante option » (bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) qui confère au porteur des bons la possibilité de les convertir en instruments de capitaux propres, et une « composante dette » représentant un passif financier dû au porteur de l'obligation. La « composante option » est enregistrée en capitaux propres séparément de la « composante dette ». L'impôt différé passif résultant de la différence entre la base comptable de la « composante dette » et la base fiscale de l'obligation est porté en diminution des capitaux propres. La « composante dette » est évaluée à la date d'émission sur la base de la juste valeur d'une dette analogue non assortie de la composante option associée. Cette juste valeur est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés au taux du marché pour un instrument similaire sans l'option de conversion. Elle est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La valeur comptable de la « composante option » correspond à la différence entre la juste valeur de l'emprunt obligataire pris dans son ensemble et la juste valeur de la dette. Cette valeur ne fait l'objet d'aucune réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale.

Les frais d'émission ne pouvant être directement affectés à la composante dette ou capitaux propres sont répartis proportionnellement sur la base de leurs valeurs comptables respectives.

La définition de l'endettement financier net du Groupe respecte la recommandation n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009, du Conseil national de la comptabilité, relative aux entreprises sous référentiel comptable international, étant précisé que :

- tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement net sont inclus dans l'endettement net ;
- certains actifs financiers spécifiques affectés au remboursement de la dette sont inclus dans l'endettement net ;
- les dettes sur rachats d'intérêts minoritaires et compléments de prix sont exclues de l'endettement net.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 20. Engagements d'achat d'intérêts minoritaires

Les engagements d'achat antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode du « *goodwill* en cours ».

Les engagements d'achat postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés initialement et, pour toute variation ultérieure de la juste valeur de l'engagement, par capitaux propres.

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières dans le poste « Autres passifs courants/non courants ».

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

### 21. Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe). Ils reflètent l'organisation du Groupe, qui est basée sur l'axe métier.

Il est à noter que le reporting interne du Groupe Plantations des Terres Rouges découle du reporting du Groupe Bolloré dans lequel le Groupe Plantations des Terres Rouges est consolidé et dont il conserve la répartition par activité. Les secteurs opérationnels retenus sont les suivants :

- Transport et logistique : comprend les activités de services, portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien, et de la logistique, avec, d'une part, la concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire et, d'autre part, les concessions du terminal d'Owendo au Gabon et du port autonome de Lomé au Togo ;
- Communication : comprend des activités de conseil, études et de stratégies de la communication en lien avec la publicité, les médias, le digital et les télécoms, ainsi que les achats d'espaces publicitaires ;
- les autres informations comprennent les plantations et les holdings.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris Dom-Tom ;
- Europe, hors France ;
- Afrique ;
- Asie-Pacifique ;
- Amériques.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 25. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

### NOTE 2 – PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

#### EXERCICE 2012

##### Entrées de périmètre – Entités intégrées globalement

###### • Havas

Le Conseil d'administration d'Havas du 31 août 2012 a approuvé la nomination de Yannick Bolloré en qualité de Directeur général délégué.

Suite à cette nomination d'un membre du Groupe Bolloré à un poste exécutif au sein du principal organe de gouvernance d'Havas, le Groupe estime avoir le pouvoir d'agir directement sur les politiques financières et opérationnelles de ce Groupe ; il exerce donc un contrôle de fait sur sa participation. La participation initialement mise en équivalence a été intégrée globalement dans les comptes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

La prise de contrôle a été traitée selon les dispositions de la norme IFRS 3R et le Groupe a choisi de constater un *goodwill* complet, les intérêts minoritaires ayant été valorisés sur la base du cours de Bourse à la date de prise de contrôle. La participation antérieurement détenue dans Havas a été réévaluée au cours de Bourse à même date et les éléments recyclables du résultat global ont été constatés en résultat. Un montant de – 55,8 millions d'euros a été constaté à ce titre en 2012.

La participation a été consolidée par intégration globale à compter de la prise de contrôle et un *goodwill* complet a été constaté pour un montant de 1 658 millions d'euros.

L'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs en date de prise de contrôle a été confiée à un expert externe.

Les actifs incorporels identifiables, conformément à IAS 38 et selon la pratique communément observée dans ce secteur d'activité, correspondent principalement à des marques, une enseigne et des relations clients. Ces actifs ont été évalués par actualisation de flux de redevances pour les marques et enseignes, et par actualisation des flux futurs générés par les bases clients existantes, pour les relations clients.

### Valeur nette comptable des principaux actifs et passifs en date de prise de contrôle (ou juste valeur)

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Impact mise à la juste valeur	Juste valeur
<i>Goodwill</i>	1 643	(1 643)	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	274	473	747
Actifs financiers et titres en équivalence	20		20
Trésorerie	381		381
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 318</b>	<b>(1 170)</b>	<b>1 148</b>

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Impact mise à la juste valeur	Juste valeur
Capitaux propres	1 098	(1 292)	(194)
Dettes financières	878		878
Provisions	111		111
Impôts différés nets	(90)	122	32
BFR net	321		321
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 318</b>	<b>(1 170)</b>	<b>1 148</b>

Les informations proforma relatives à cette opération sont fournies dans la note 30.

### Contribution du Groupe Havas au résultat du Groupe Bolloré depuis sa date de prise de contrôle

(en milliers d'euros)	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>670 905</b>
Achats et charges externes	(128 281)
Frais de personnel	(411 060)
Amortissements et provisions	(23 296)
Autres produits opérationnels	22 185
Autres charges opérationnelles	(25 366)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>105 087</b>
Coût net du financement	(6 724)
Autres produits financiers	8 720
Autres charges financières	(13 875)
<b>Résultat financier</b>	<b>(11 879)</b>
Part dans le résultat net des entreprises associées	544
Impôts sur les résultats	(29 896)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>63 856</b>

- Offre volontaire de rachat des actions de Société Anonyme Forestière et Agricole – SAFA – initié par la Compagnie du Cambodge

À la suite de l'offre volontaire lancée par la Compagnie du Cambodge sur SAFA, la détention de Compagnie du Cambodge dans cette société est passée de 46,8 % à 78,5 % pour un coût total d'acquisition de titres de 14,7 millions d'euros. Le Groupe a donc constaté la prise de contrôle de SAFA à compter de la date de clôture de l'offre volontaire dans ses comptes. Conformément à IFRS 3, la participation antérieurement détenue a été réévaluée dans les comptes pour un montant de 2,3 millions d'euros et un écart d'acquisition dont l'affectation est en cours a été constaté pour 5,1 millions d'euros (méthode du *goodwill* partiel).

#### Sorties de périmètre – Entités intégrées globalement

- Financière du Loch

L'Assemblée générale extraordinaire de Bolloré du 12 décembre 2012 a approuvé la fusion de Bolloré et de Financière du Loch et a pour conséquence la sortie de Financière du Loch du périmètre du Groupe.

#### EXERCICE 2011

Néant.

#### NOTE 3 – COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2012 sont comparables à ceux de l'exercice 2011 à l'exception des variations de périmètre de consolidation, des modifications de présentation et de changement de méthode détaillées ci-dessous.

#### CHANGEMENT DE MODALITÉ DE PRÉPARATION DES DONNÉES CONSTANTES

Le Groupe présentait jusqu'à présent des données constantes en ramenant les données de l'année en cours au périmètre et au taux de change de l'année précédente.

À compter de l'exercice 2012, le Groupe choisit de préparer les données constantes en ramenant les données de l'année précédente au périmètre et au taux de change de l'année en cours.

Toutes les périodes comparatives ont été retraitées en conséquence.

Ce changement n'a pas d'incidence notable sur les variations ainsi présentées.

#### CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La norme IAS 19 « Avantages du personnel » permet d'opter pour l'une des deux méthodes de comptabilisation des engagements envers le personnel : la méthode « corridor » ou la méthode « SoRIE ».

Jusqu'à présent, le Groupe avait opté pour la méthode du « corridor ».

Afin d'améliorer l'information présentée dans les comptes, le Groupe a décidé d'appliquer l'option « SoRIE » et de procéder au changement de méthode

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

comptable de la comptabilisation de ses engagements envers le personnel dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, avec effet rétroactif sur toutes les périodes présentées (seules les notes affectées par une modification ont été présentées au 1<sup>er</sup> janvier 2011).

Les principaux impacts de ce changement de méthode comptable sont les suivants :

- comptabilisation des écarts actuariels non reconnus au bilan en contrepartie des capitaux propres sur la première période présentée ;
- comptabilisation des variations ultérieures des dettes actuarielles des

engagements postérieurs à l'emploi liées aux effets des hypothèses actuarielles par capitaux propres directement sans effet ultérieur au compte de résultat.

Le Groupe a également choisi de modifier la présentation en compte de résultat de la charge liée aux engagements envers le personnel qui était jusqu'à présent constatée intégralement en résultat opérationnel. La composante de la charge liée aux intérêts nets du rendement attendu des actifs sera constatée en résultat financier.

### Impacts de l'application de la méthode SoRIE

Bilan (en milliers d'euros)	31/12/2011 publié	31/12/2011 retraité	Écart	31/12/2010 publié	31/12/2010 retraité	Écart
Impôts différés actifs	747	1 107	360	1 961	2 306	345
Capitaux propres totaux	2 091 833	2 090 297	(1 536)	2 172 735	2 171 259	(1 476)
Provisions pour avantages du personnel	2 952	4 848	1 896	3 046	4 867	1 821

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/2011 publié	31/12/2011 retraité	Écart
Résultat opérationnel	24 140	24 150	10
Impôts	6 242	6 240	(2)
Résultat net	119 470	119 478	8
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)	54,52	54,52	0,00

### Changement de présentation du compte de résultat

Le montant des charges d'intérêt nettes du rendement attendu des actifs reclassé du résultat opérationnel vers le résultat financier s'élève à - 1 117 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Le montant des charges d'intérêt nettes du rendement attendu des actifs qui auraient été reclassées du résultat opérationnel vers le résultat financier s'élève à - 196 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Ce montant étant considéré comme non significatif au regard des comptes consolidés, les états financiers comparatifs n'ont pas été retraités.

### VENTILATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Communication	1 658 461	
Transport et logistique	8 262	8 262
Autres activités	5 084	
<b>TOTAL</b>	<b>1 671 807</b>	<b>8 262</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### NOTE 4 - GOODWILL

#### ÉVOLUTION DES GOODWILL

(en milliers d'euros)	
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>8 262</b>
Prise de contrôle	1 663 524 <sup>(1)</sup>
Cession	0
Perte de valeur	0
Variation de change	21
Autres	0
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>1 671 807</b>

(1) Prise de contrôle sur Havas pour 1 658 millions d'euros et du Groupe SAFA par Compagnie du Cambodge pour 5,1 millions d'euros. Ce goodwill étant en cours d'affectation et en l'absence d'indice de perte de valeur, les tests de dépréciation n'ont pas été formalisés à fin 2012.

### DÉFINITION ET REGROUPEMENT DES UGT

Le Groupe Plantations des Terres Rouges comprend, au 31 décembre 2012, moins d'une dizaine d'unités génératrices de trésorerie (UGT) avant regroupements d'UGT. Le découpage de l'activité par UGT s'appuie sur les spécificités des différents métiers du Groupe.

Les principales UGT sont les suivantes : « Havas » et « Transport et logistique », qui comprend les activités de concessions de chemin de fer et portuaires.

Ces activités sont décrites dans la note B.6 - Règles et méthodes d'évaluation, paragraphe 21 « Information sectorielle ».

### DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet chaque année de tests de valeur. Les tests sont réalisés au moins une fois par an à la date de clôture.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur comptable d'une UGT, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, dans le poste « Amortissements et provisions ».

La valeur d'utilité est calculée par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie opérationnels prévisionnels après impôt.

La juste valeur est calculée à partir des informations de marché.

**Valeur recouvrable basée sur la juste valeur**

Concernant l'UGT Havas, au 31 décembre 2012, la valeur recouvrable a été estimée par référence à la juste valeur basée sur le cours de Bourse. Elle est supérieure à cette date à la valeur comptable de l'UGT.

En conséquence, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2012 pour cette UGT.

**Valeurs recouvrables basées sur la valeur d'utilité**

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT ; il intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques) ; le taux retenu a été déterminé sur la base d'informations communiquées par un cabinet d'expertise ;

- les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels puis sont extrapolés en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés, et avec les perspectives définies par le management, sur la base de l'expérience passée. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Les projections de flux de trésorerie sur les concessions sont basées sur la durée des contrats.

Ces tests sont effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écarts significatifs avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues pour le regroupement d'UGT « Transport et logistique » :

(en milliers d'euros)	2012	2011
	Transport et logistique (regroupement UGT)	Transport et logistique (regroupement UGT)
<b>Valeur nette comptable du goodwill</b>	<b>8 262</b>	<b>8 262</b>
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	valeur d'utilité	valeur d'utilité
<b>Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie</b>		
– taux de croissance sur prévisions de N + 2 à N + 5 <sup>(1)</sup>	0 % à 23,2 %	0 % à 8,5 %
– taux de croissance sur valeur terminale <sup>(2)</sup>	NA	NA
– coût moyen pondéré du capital (WACC) <sup>(3)</sup>	15,47 %	14,57 % à 14,59 %

(1) Les flux de trésorerie futurs de Sitarail sont basés sur une reprise d'activité en Côte d'Ivoire, pour retrouver des résultats proches de ceux observés avant la crise politique qui a fortement impacté le pays au cours du premier semestre 2011.

(2) S'agissant de concessions, les projections de flux de trésorerie sont réalisées sur la durée des contrats et n'intègrent donc pas de taux de croissance à l'infini.

(3) Les résultats des tests de sensibilité sur le WACC démontrent que les taux d'actualisation pour lesquels la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable sont nettement supérieurs aux WACC présentés dans le tableau ci-dessus.

**NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****ÉVOLUTION EN 2012**

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre <sup>(2)</sup>	Variations de change	Autres mouvements	<b>Au 31/12/2012</b>
Droits d'exploitation, brevets, frais de recherche	830	4 451	(739)	90 026	(1 357)	40	93 251
Immobilisations incorporelles du domaine concédé <sup>(1)</sup>	3 672	19 819	0	0	0	(1)	23 490
Marques, enseignes	0	12	0	383 149	(8)	0	383 153
Relation clients	0	0	(2)	108 015	0	(13)	108 000
Autres	335	2 093	(2 198)	9 981	(162)	503	10 552
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>4 837</b>	<b>26 375</b>	<b>(2 939)</b>	<b>591 171</b>	<b>(1 527)</b>	<b>529</b>	<b>618 446</b>

(1) Reclassement, conformément à IFRIC 12, des infrastructures revenant au concédant en fin de contrat, d'immobilisations corporelles à immobilisations incorporelles du domaine concédé pour les concessions comptabilisées selon cette interprétation.

(2) Les variations sont principalement liées à la prise de contrôle du Groupe Havas (qui contribue pour 525 millions d'euros).

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Dotations	Reprises	Variations de périmètre <sup>(2)</sup>	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2012
Droits d'exploitation, brevets, frais de recherche	(489)	(5 526)	739	(58 863)	1 008	(215)	(63 346)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé <sup>(1)</sup>	(3 269)	(151)	0	0	0	0	(3 420)
Marques, enseignes	0	(78)	0	(1 024)	1	0	(1 101)
Relation clients	0	(3 600)	0	0	0	0	(3 600)
Autres	(324)	(3 999)	2 222	(6 669)	133	731	(7 906)
Amortissements et provisions	(4 082)	(13 354)	2 961	(66 556)	1 142	516	(79 373)
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>755</b>	<b>13 021</b>	<b>22</b>	<b>524 615</b>	<b>(385)</b>	<b>1 045</b>	<b>539 073</b>

(1) Reclassement, conformément à IFRIC 12, des infrastructures revenant au concédant en fin de contrat, d'immobilisations corporelles à immobilisations incorporelles du domaine concédé pour les concessions comptabilisées selon cette interprétation.

(2) Les variations sont principalement liées à la prise de contrôle du Groupe Havas (qui contribue pour 525 millions d'euros).

## NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

## ÉVOLUTION EN 2012

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre <sup>(2)</sup>	Variations de change	Autres mouvements <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2012
Terrains et agencements	12 880	23	0	31 818	(182)	1	44 540
Constructions et aménagements	30 964	574	(3 737)	92 089	(464)	2 951	122 377
Installations techniques, matériels	27 255	18 909	(5 172)	277 753	(5 632)	1 613	314 726
Autres	30 730	11 990	(3 422)	99 040	(1 386)	(5 352)	131 600
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>101 829</b>	<b>31 496</b>	<b>(12 331)</b>	<b>500 700</b>	<b>(7 664)</b>	<b>(787)</b>	<b>613 243</b>

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Dotations	Reprises	Variations de périmètre <sup>(2)</sup>	Variations de change	Autres mouvements <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2012
Terrains et agencements	(538)	(220)	0	0	1	0	(757)
Constructions et aménagements	(6 263)	(4 355)	1 004	(14 997)	239	(15)	(24 387)
Installations techniques, matériels	(12 701)	(14 851)	4 681	(163 929)	4 550	(604)	(182 854)
Autres	(11 248)	(4 154)	1 084	(60 402)	1 011	1 336	(72 373)
Amortissements et provisions	<b>(30 750)</b>	<b>(23 580)</b>	<b>6 769</b>	<b>(239 328)</b>	<b>5 801</b>	<b>717</b>	<b>(280 371)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>71 079</b>	<b>7 916</b>	<b>(5 562)</b>	<b>261 372</b>	<b>(1 863)</b>	<b>(70)</b>	<b>332 872</b>

(1) Reclassement, conformément à IFRIC 12, des infrastructures revenant au concédant en fin de contrat, d'immobilisations corporelles à immobilisations incorporelles du domaine concédé pour les concessions comptabilisées selon cette interprétation.

(2) Les variations sont principalement liées à la prise de contrôle du Groupe Havas (qui contribue pour 226 millions d'euros).

Les investissements sont détaillés par secteur opérationnel dans la note 25.

## NOTE 7 – INFORMATIONS RELATIVES AUX CONCESSIONS

Le Groupe analyse en substance les caractéristiques de tous les nouveaux contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer, en prenant en compte à la fois les modalités contractuelles et également son expérience de l'exploitation de contrats similaires.

Le Groupe analyse en premier lieu les nouveaux contrats au regard des critères de l'interprétation IFRIC 12.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession de service public ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif des prestations. Ce critère est apprécié pour chaque contrat en substance par le Groupe en fonction de l'autonomie dont il dispose pour assurer l'équilibre financier de la concession ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

Certains des contrats de concessions portuaires en Afrique obtenus récemment relèvent de la norme IFRIC 12. Les infrastructures réalisées revenant au concédant en fin de contrat ont été classées en immobilisations incorporelles du domaine concédé conformément à cette interprétation (voir note 5 – Immobilisations incorporelles), les revenus du concessionnaire étant perçus pour toutes ces concessions directement des usagers.

Le Groupe considère que les travaux de construction d'infrastructures qu'il peut être amené à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre de ces concessions, et tels que décrits dans le tableau ci-dessous, ne sont qu'un moyen de satisfaire aux exigences des contrats et non une source de revenu additionnel pour le Groupe. Le montant des coûts de construction engagés au cours de la période au titre des concessions IFRIC 12 s'est élevé à 19,8 millions d'euros pour les concessions portuaires.

Les obligations futures d'investissement liées à la fois à la construction ou au développement des infrastructures du concédant prévues contractuellement, mais aussi aux investissements en biens propres nécessaires au bon fonctionnement des concessions sont détaillées en note 34 – Engagements hors-bilan, ils concernent pour l'essentiel les investissements prévus au titre des concessions relevant d'IFRIC 12.

Ces contrats prévoient le versement au concédant d'une redevance annuelle fixe, assortie pour certaines d'une redevance variable sur volumes. Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Ces contrats peuvent être résiliés à tout moment sur préavis à l'initiative de l'opérateur ou d'un commun accord avec le concédant. Ils peuvent être dénoncés par le concédant pour motif d'intérêt général (avec compensation) ou défaut majeur du concessionnaire.

### CONCESSIONS PORTUAIRES AFRIQUE

Concessionnaire	Concédant	Durée du contrat	Infrastructures mises à disposition par le concédant	Obligations contractuelles de construction d'infrastructures revenant au concédant à la fin du contrat	Autres obligations du concessionnaire
Société Terminaux Conteneurs du Gabon (STCG)	Office des ports du Gabon (OPRAG) (Gabon)	20 ans à compter de 2008 avec possibilité de renouveler au maximum de 10 ans	Terrains, terre-pleins et quais du terminal portuaire d'Owendo	N/A	Obligation contractuelle d'entretien des biens concédés et d'aménagement et de développement des installations afin d'assurer la performance opérationnelle du terminal.
Togo Terminal <sup>(1)</sup>	Port autonome de Lomé (Togo)	35 ans à compter de 2010	Aire du terminal portuaire à conteneurs de Lomé, terre-pleins et quais	Construction d'un quai supplémentaire et de terre-pleins additionnels	Obligation contractuelle d'entretien des biens concédés et d'amélioration et de développement des installations afin d'assurer la performance opérationnelle du terminal.
Lomé Multipurpose Terminal <sup>(1)</sup>	Port autonome de Lomé (Togo)	25 ans à compter d'août 2003	Aire du terminal portuaire conventionnel de Lomé, terre-pleins et magasins	N/A	Obligation contractuelle d'entretien des biens concédés. Pas de travaux de développement et d'amélioration prévus à la charge du concessionnaire.

(1) Comptabilisées selon les dispositions d'IFRIC 12.

Ces concessions sont assorties du paiement de redevances au concédant en contrepartie du droit d'exploitation accordé. Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Les obligations contractuelles d'entretien et de remise en état des biens concédés font l'objet de provisions en fonction des plans prévisionnels comptabilisées selon la norme IAS 37 et présentées en note 16 – Provisions pour risques et charges.

Le contrat Sitarail peut être résilié à l'initiative du concessionnaire en cas de manquement grave du concédant à ses obligations (avec compensation) ou en cas de force majeure, ou à l'initiative du concédant par rachat de la concession ou en cas de faute grave du concessionnaire.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## CONCESSIONS FERROVIAIRES AFRIQUE

Concessionnaire	Concédant	Durée du contrat	Infrastructures mises à disposition par le concédant	Obligations contractuelles de construction d'infrastructures revenant au concédant à la fin du contrat	Autres obligations du concessionnaire
Sitarail	États du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire	15 ans à compter de 1995, renouvelée jusqu'en 2030	Réseau ferré reliant Abidjan/Ouagadougou (Côte d'Ivoire/Burkina Faso) : infrastructures ferroviaires et dépendances du domaine public ferroviaire ainsi que le matériel nécessaire à l'exploitation.	N/A	Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire.

Ces concessions sont assorties du paiement de redevances au concédant en contrepartie du droit d'exploitation accordé. Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Les obligations contractuelles d'entretien et de remise en état des biens concédés font l'objet de provisions en fonction des plans prévisionnels comptabilisées selon la norme IAS 37, et présentées en note 16 – Provisions pour risques et charges.

Le contrat Sitarail peut être résilié à l'initiative du concessionnaire en cas de manquement grave du concédant à ses obligations (avec compensation) ou en cas de force majeure, ou à l'initiative du concédant par rachat de la concession ou en cas de faute grave du concessionnaire. Le contrat Camrail peut être résilié à l'initiative du concédant par rachat de la concession ou en cas de faute grave du concessionnaire.

## NOTE 8 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)

<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>654 979</b>
Variation du périmètre de consolidation <sup>(1)</sup>	(496 026)
Quote-part de résultat	75 612
Autres mouvements <sup>(2)</sup>	74 407
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>308 972</b>

(1) Essentiellement effet du passage en intégration globale du Groupe Havas (voir *infra*) pour – 508,6 millions d'euros.

(2) Dont 85,2 millions de juste valeur des instruments financiers et – 14,7 millions d'euros au titre des dividendes.

## VALEUR CONSOLIDÉE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012		Au 31/12/2011	
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence
Havas (Groupe consolidé en MEE jusqu'au 31 août 2012) <sup>(1)</sup>	52 178		6 587	470 397
Aegis			0	0
Société Industrielle et Financière de l'Artois	18 962	287 716	1 133	153 157
Société Anonyme Forestière et Agricole <sup>(2)</sup>	2 506		4 222	21 470
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	(29)	5 090	(9)	3 417
IER	1 256	7 064	3 752	5 831
Socfrance	(11)	476	(4)	530
Autres sociétés	750	8 626	(1)	177
<b>TOTAL</b>	<b>75 612</b>	<b>308 972</b>	<b>15 680</b>	<b>654 979</b>

(1) Havas

Le Groupe Havas a été intégré globalement à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2012 (voir note 2 – Variations de périmètre). La quote-part du Groupe dans les résultats d'Havas a été comptabilisée jusqu'à cette date dans la rubrique « Part dans le résultat net des entreprises associées » selon les modalités d'IAS 28.

La valeur recouvrable de la participation a été recalculée à la date de la prise de contrôle. À cette date, la valeur d'utilité de la participation, estimée selon une méthode multicritères, était supérieure à sa juste valeur. La revue de cette valeur d'utilité a conduit à reconnaître une reprise de dépréciation de 33,5 millions d'euros.

(2) Le Groupe SAFA a été intégrée globalement à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012.



**NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

<b>Au 31 décembre 2012</b> (en milliers d'euros)	<b>Valeur brute</b>	<b>Provisions</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Dont non courant</b>	<b>Dont courant</b>
Actifs disponibles à la vente	1 559 123	(50 168)	1 508 955	1 508 955	0
Actifs à la juste valeur par résultat	263	0	263	0	263
Prêts, créances, dépôts et obligations	47 162	(31 492)	15 670	7 862	7 808
<b>TOTAL</b>	<b>1 606 548</b>	<b>(81 660)</b>	<b>1 524 888</b>	<b>1 516 817</b>	<b>8 071</b>

<b>Au 31 décembre 2011</b> (en milliers d'euros)	<b>Valeur brute</b>	<b>Provisions</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Dont non courant</b>	<b>Dont courant</b>
Actifs disponibles à la vente	1 486 537	(49 133)	1 437 404	1 437 404	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	24 476	(23 314)	1 162	1 162	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 511 013</b>	<b>(72 447)</b>	<b>1 438 566</b>	<b>1 438 566</b>	<b>0</b>

**DÉTAIL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE**

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2011	Acquisitions <sup>(1)</sup>	Cessions <sup>(2)</sup>	Variation juste valeur <sup>(3)</sup>	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements <sup>(4)</sup>	<b>Valeur nette au 31/12/2012</b>
Actifs disponibles à la vente	1 437 404	166 587	(432 946)	501 666	(1 194)	(162 562)	1 508 955
Actifs à la juste valeur par résultat	0	58	0	(16 083)	0	16 288	263
Prêts, créances, dépôts et obligations	1 162	1 193	(758)	0	(32)	14 105	15 670
<b>TOTAL</b>	<b>1 438 566</b>	<b>167 838</b>	<b>(433 704)</b>	<b>485 583</b>	<b>(1 226)</b>	<b>(132 169)</b>	<b>1 524 888</b>

(1) Dont acquisition de titres Financière de l'Odette pour 166,2 millions d'euros.

(2) Cessions de titres Bolloré pour – 141,2 millions et cession des titres Aegis (le Groupe a cédé à Dentsu 13 % d'Aegis le 12 juillet 2012 et 5 % supplémentaires le 16 août 2012).

(3) Essentiellement réévaluation des titres Financière de l'Odette pour 330 millions d'euros et Financière V pour 118,7 millions d'euros.

(4) Sortie de périmètre de Financière du loch suite à la fusion dans Bolloré – 174,7 millions ; entrée de périmètre d'Havas : 43,9 millions.

**ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT**

Les actifs à la juste valeur par résultat comprennent essentiellement des instruments financiers dérivés.

Voir note 20 – Endettement financier.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

## Détail des principaux titres

(en milliers d'euros) Sociétés	Au 31/12/2012		Au 31/12/2011	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Financière de l'Odet	27,67	762 029	20,32	381 482
Aegis <sup>(1)</sup>	–	–	24,75	501 004
Bolloré	4,89	246 953	5,55	207 608
Socfin	13,42	66 861	13,41	52 531
Socfinasia	5,00	30 055	5,00	24 160
Autres titres cotés	–	13 507	–	22 773
<b>Sous-total titres cotés<sup>(2)</sup></b>		<b>1 119 405</b>		<b>1 189 558</b>
Financière V <sup>(3)</sup>	34,99	305 104	34,99	186 397
Omnium Bolloré <sup>(3)</sup>	17,10	75 018	17,10	45 821
Nord-Sumatra Investissements <sup>(4)</sup>	–	–	5,00	10 896
Autres titres non cotés	–	9 428	–	4 732
<b>Sous-total titres non cotés</b>		<b>389 550</b>		<b>247 846</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 508 955</b>		<b>1 437 404</b>

Au 31 décembre 2012, une moins-value temporaire a été reconnue directement en capitaux propres au titre des réévaluations des actifs financiers disponibles à la vente pour un montant de – 7,2 millions d'euros ; cette moins-value est considérée comme ni significative ni durable au regard des critères du Groupe.

(1) Aegis

Le groupe a cédé à Dentsu 13 % d'Aegis le 12 juillet 2012, 5 % supplémentaires le 16 août 2012 et apporté à Bolloré 6,4 % de la participation restante lors de la fusion de Financière du Loch.

(2) Titres cotés

Valorisation des titres au cours de Bourse de clôture du 31 décembre 2012 pour les sociétés cotées.

(3) Financière V, Omnium, Bolloré

Ces titres font l'objet d'une valorisation basée sur la valeur par transparence correspondant à la moyenne des méthodes décrites ci-dessous :

– des cours de Bourse de Bolloré et de Financière de l'Odet ;

– des capitaux propres consolidés de Financière de l'Odet.

(4) Cession par Compagnie du Cambodge des titres Nord-Sumatra Investissements.

## NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	13 376	(1 230)	12 146	7 485	(843)	6 642
Produits en cours, intermédiaires et finis	650	0	650	0	0	0
Autres prestations en cours	33 775	(593)	33 182	0	0	0
Marchandises	152	0	152	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>47 953</b>	<b>(1 823)</b>	<b>46 130</b>	<b>7 485</b>	<b>(843)</b>	<b>6 642</b>

## NOTE 11 – CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	1 625 783	(15 559)	1 610 224	12 105	(785)	11 320
Créances sociales et fiscales d'exploitation	1 873	0	1 873	988	0	988
Fournisseurs débiteurs	85 752	(677)	85 075	2 074	0	2 074
Comptes courants actifs	10 346	(5 042)	5 304	5 121	(5 039)	82
Autres créances d'exploitation	387 406	(35 587)	351 819	3 213	(196)	3 017
<b>TOTAL</b>	<b>2 111 160</b>	<b>(56 865)</b>	<b>2 054 295</b>	<b>23 501</b>	<b>(6 020)</b>	<b>17 481</b>

## BALANCE ÂGÉE DES CRÉANCES ÉCHUES NON PROVISIONNÉES À LA CLÔTURE

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	1 610 224	1 168 691	441 532	419 502	10 459	11 571

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	11 320	5 755	5 565	5 155	218	192

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

## ANALYSE DE LA VARIATION DE LA PROVISION SUR CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2012
Provisions clients et comptes rattachés	(785)	(1 774)	5 574	(19 168)	195	399	(15 559)

## ANALYSE EN COMPTE DE RÉSULTAT DES PROVISIONS ET DES CHARGES SUR CRÉANCES CLIENTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Dotations aux provisions	(1 774)	(46)
Reprises de provisions	5 574	0
Pertes sur créances irrécouvrables	(4 993)	(0)

## NOTE 12 – IMPÔT COURANT ACTIF

	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	125 049	(51)	124 998	9 915	(51)	9 864
<b>TOTAL</b>	<b>125 049</b>	<b>(51)</b>	<b>124 998</b>	<b>9 915</b>	<b>(51)</b>	<b>9 864</b>

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 13 – AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Comptes de régularisation	23 161	0	23 161	756	0	756
<b>TOTAL</b>	<b>23 161</b>	<b>0</b>	<b>23 161</b>	<b>756</b>	<b>0</b>	<b>756</b>

## NOTE 14 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	575 838	0	575 838	76 038	0	76 038
Équivalents de trésorerie	8 879	(306)	8 573	4 329	0	4 329
Conventions de trésorerie – actif	601 437	0	601 437	476 711	0	476 711
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1 186 154</b>	<b>(306)</b>	<b>1 185 848</b>	<b>557 078</b>	<b>0</b>	<b>557 078</b>
Conventions de trésorerie – passif	(8 647)	0	(8 647)	(394 132)	0	(394 132)
Concours bancaires courants	(14 541)	0	(14 541)	(12)	0	(12)
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>1 162 966</b>	<b>(306)</b>	<b>1 162 660</b>	<b>162 934</b>	<b>0</b>	<b>162 934</b>

## NOTE 15 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2012, le capital social de Plantations des Terres Rouges s'élève à 17 029 125 euros, divisé en 1 135 275 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale, et entièrement libérées.

## ÉVOLUTION DU CAPITAL

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2012.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Plantations des Terres Rouges sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 20 – Endettement financier.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

## DIVIDENDES DISTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le montant total des dividendes payés sur l'exercice par la société mère est de 39 735 milliers d'euros, soit 35 euros par action.

## RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2012	2011
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	175 819	41 579
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	175 819	41 579

Nombre de titres émis au 31 décembre	2012	2011
<b>Nombre de titres émis</b>	<b>1 135 275</b>	<b>1 135 275</b>
Nombre de titres d'autocontrôle	(372 642)	(372 642)
<b>Nombre de titres en circulation</b>	<b>762 633</b>	<b>762 633</b>
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
<b>Nombre de titres émis et potentiels</b>	<b>762 633</b>	<b>762 633</b>
<b>Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base</b>	<b>762 633</b>	<b>762 633</b>
Titres potentiels dilutifs	0	0
<b>Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution</b>	<b>762 633</b>	<b>762 633</b>

## NOTE 16 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Augmen- tations	Diminutions		Variations de périmètre	Autres mouvements	Variations de change	Au 31/12/2012
			avec utilisation	sans utilisation				
Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>	110	6 355	(3 269)	(3 934)	18 320	24	(60)	17 546
Autres provisions pour risques	61	5 539	0	(405)	15 610	(53)	(664)	20 088
Autres provisions pour charges	227	370	(211)	(1 300)	3 424	381	(82)	2 809
<b>Total provisions à moins d'un an</b>	<b>398</b>	<b>12 264</b>	<b>(3 480)</b>	<b>(5 639)</b>	<b>37 354</b>	<b>352</b>	<b>(806)</b>	<b>40 443</b>
Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>	599	1 910	(132)	0	0	(1)	0	2 376
Provisions pour risques filiales	29	0	0	(29)	(147)	147	0	0
Autres provisions pour risques	4 036	0	0	0	0	1	0	4 037
Provisions pour impôts	209	2 417	(209)	0	13 599	622	(513)	16 125
Obligations contractuelles <sup>(2)</sup>	4 475	732	(1 037)	0	0	(1)	0	4 169
Restructurations	0	485	(791)	(541)	4 750	13	(160)	3 756
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	76	0	76
<b>Total autres provisions</b>	<b>9 348</b>	<b>5 544</b>	<b>(2 169)</b>	<b>(570)</b>	<b>18 202</b>	<b>857</b>	<b>(673)</b>	<b>30 539</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 746</b>	<b>17 808</b>	<b>(5 649)</b>	<b>(6 209)</b>	<b>55 556</b>	<b>1 209</b>	<b>(1 479)</b>	<b>70 982</b>

(1) Correspond à des litiges sociaux et commerciaux individuellement non significatifs.

(2) Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

## IMPACT (NET DES CHARGES ENCOURUES) AU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2012

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(15 391)	6 180	(9 211)
Résultat financier	0	29	29
Charge d'impôt	(2 417)	0	(2 417)
<b>TOTAL</b>	<b>(17 808)</b>	<b>6 209</b>	<b>(11 599)</b>

## LITIGES EN COURS

## Litiges de la société Havas avec d'anciens dirigeants ou collaborateurs

– Procédure relative à l'annulation des accords conclus entre Havas et Alain de Pouzilhac

Le 11 décembre 2012, la Cour d'appel de Paris, cour de renvoi, a confirmé le jugement du Tribunal de grande instance du 27 juin 2009, mettant ainsi un terme définitif à la procédure.

Cette décision n'a entraîné aucune conséquence financière négative pour la société.

– Procédure relative à la rupture de contrat de travail de Alain Cayzac

Alors qu'Alain Cayzac avait considéré que les conditions d'exercice de sa clause de conscience étaient remplies, Havas avait estimé, pour sa part, qu'il s'agissait d'une démission et ne lui avait pas versé les indemnités réclamées. Alain Cayzac a saisi le conseil des prud'hommes de Nanterre.

Aux termes d'une décision du 7 septembre 2012, le conseil de prud'hommes de Nanterre a :

- (i) reconnu la validité de la clause de conscience et a condamné Havas SA à verser à Alain Cayzac les indemnités réclamées à ce titre ;
- (ii) considéré qu'il n'y avait pas de licenciement sans cause réelle et sérieuse et a ainsi débouté Alain Cayzac de ses demandes à ce titre ;
- (iii) condamné Havas SA au paiement de la rémunération variable de Alain Cayzac au titre de l'année 2005.

Havas a interjeté appel de ce jugement.

Enfin, Havas a porté plainte en 2007 auprès du procureur de la République de Nanterre afin de dénoncer des faits qu'elle considère susceptibles de recevoir une qualification pénale. Le 15 novembre 2012, le Tribunal de grande instance de Nanterre a prononcé la nullité de la procédure. Cette décision a mis un terme définitif à la procédure.

Dans le cours normal de leurs activités, le Groupe Plantations des Terres Rouges et ses filiales sont parties à un certain nombre de procédures judiciaires, administratives ou arbitrales. Les charges pouvant résulter de ces procédures font l'objet de provision dans la mesure où elles sont quantifiables. Les montants provisionnés ont fait l'objet d'une appréciation du risque au cas par cas. Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 17 – ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Il est à noter que le Groupe a adopté l'option SoRIE dans les comptes consolidés 2012 (voir note 3 – Comparabilité des comptes). L'ensemble des périodes présentées ont été retraitées en conséquence.

## ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011			Au 01/01/2011		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	51 239	595	51 834	4 724	124	4 848	4 761	106	4 867
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	114 819	0	114 819	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime	(104 851)	0	(104 851)	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	(55)	0	(55)	0	0	0	0	0	0
<b>MONTANT NET AU BILAN DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL</b>	<b>61 152</b>	<b>595</b>	<b>61 747</b>	<b>4 724</b>	<b>124</b>	<b>4 848</b>	<b>4 761</b>	<b>106</b>	<b>4 867</b>

## COMPOSANTES DE LA CHARGE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Coût des services rendus	(4 101)	(10)	(4 111)	(191)	(8)	(199)
Coût des services passés	(2)	0	(2)	0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus	0	(7)	(7)	0	(26)	(26)
Effets des réductions et liquidation de plan	2 250	0	2 250	0	0	0
Charges d'intérêt	(3 393)	(63)	(3 456)	(192)	(4)	(196)
Rendement attendu des actifs du régime	2 339	0	2 339	0	0	0
<b>COÛTS DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL</b>	<b>(2 907)</b>	<b>(80)</b>	<b>(2 987)</b>	<b>(383)</b>	<b>(38)</b>	<b>(421)</b>

## MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉS AU BILAN

## Évolution de la provision

(en milliers d'euros)	Exercice 2012			Exercice 2011		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>4 724</b>	<b>124</b>	<b>4 848</b>	<b>4 761</b>	<b>106</b>	<b>4 867</b>
Augmentation par résultat	2 907	80	2 987	383	38	421
Reprise par résultat	(5 148)	(38)	(5 186)	(504)	(21)	(525)
Écarts actuariels constatés par capitaux propres	3 514	0	3 514	84	0	84
Écart de conversion	(349)	0	(349)	0	0	0
Autres mouvements <sup>(1)</sup>	55 504	429	55 933	(0)	1	1
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>61 152</b>	<b>595</b>	<b>61 747</b>	<b>4 724</b>	<b>124</b>	<b>4 848</b>

(1) Correspond principalement au passage de mise en équivalence à intégration globale du Groupe Havas pour 55,3 millions d'euros.

**(GAINS) ET PERTES ACTUARIELS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

L'évolution des gains et pertes actuariels mentionnés dans l'état du résultat global et reconnus directement en capitaux propres est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Solde d'ouverture	(1 905)	(1 821)
Gains et pertes actuariels reconnus au cours de la période (pour les entités contrôlées)	(3 514)	(84)
Autres variations <sup>(1)</sup>	(29 046)	0
Solde de clôture	(34 465)	(1 905)

(1) Correspond à intégration globale du Groupe Havas en 2012.

**INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTIFS DE COUVERTURE**

Réconciliation entre la juste valeur des actifs en couverture à l'ouverture et à la clôture

(en milliers d'euros)	Régime en rente	Régime en capital	Total
<b>Juste valeur des actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Rendement attendu des actifs	2 084	255	2 339
(Pertes) et gains actuariels générés	(817)	(1 154)	(1 971)
Cotisations versées par l'employeur	-	1 636	1 636
Cotisations versées par les employés	-	23	23
Réductions/liquidations	-	(5 250)	(5 250)
Prestations payées par le fonds	(405)	0	(405)
Variation de périmètre <sup>(1)</sup>	96 780	14 024	110 804
Autres	(2 475)	150	(2 325)
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>95 167</b>	<b>9 684</b>	<b>104 851</b>

(1) Les variations de périmètre sont principalement liées au passage de mise en équivalence à intégration globale du Groupe Havas.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Composition du portefeuille des placements

Les actifs des plans de retraite sont principalement localisés en France et au Royaume-Uni.

Les actifs de couverture sont investis à la clôture de la façon suivante :

<b>Au 31 décembre 2012</b> <b>France</b> (en pourcentage)	<b>Part</b>	<b>Taux de rendement</b>
Actions	0	0
Obligations	0	0
Immobilier	0	0
Trésorerie	0	0
Autres	100	4,50
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>4,50</b>

Le taux de rendement attendu a été établi sur la base des caractéristiques des contrats d'assurance.

Pour la France, il s'agit exclusivement de contrats d'assurance en euros qui sont gérés sur l'actif général des assureurs.

Aucun placement n'est effectué dans les propres actifs du Groupe.

<b>Au 31 décembre 2012</b> <b>Royaume-Uni</b> (en pourcentage)	<b>Part</b>	<b>Taux de rendement</b>
Actions	38,29	6,07
Obligations	48,20	3,26
Immobilier	–	–
Trésorerie	–	–
Autres	13,51	4,18
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>4,46</b>

<b>Au 31 décembre 2012</b> <b>Autres</b> (en pourcentage)	<b>Part</b>	<b>Taux de rendement</b>
Actions	28,78	10,96
Obligations	18,12	4,41
Immobilier	–	–
Trésorerie	–	–
Autres	53,10	1,43
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>4,71</b>



**HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION**

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

**Répartition géographique des engagements en date de clôture**

<b>Au 31 décembre 2012</b> (en milliers d'euros)	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	43 171	0	8 068	51 239
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	0	101 228	13 591	114 819
Avantages postérieurs à l'emploi	43 171	101 228	21 659	166 058
Autres avantages à long terme	449	0	146	595
Juste valeur des actifs du régime	(5)	(95 167)	(9 679)	(104 851)
Coût des services passés non comptabilisés	0	0	(55)	(55)
<b>MONTANT NET AU BILAN DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL</b>	<b>43 615</b>	<b>6 061</b>	<b>12 071</b>	<b>61 747</b>

Les taux d'actualisation, déterminés par pays ou zone géographique, sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements sont les suivantes :

(en pourcentage)	France	Royaume-Uni	Autres
<b>Au 31 décembre 2012</b>			
Taux d'actualisation	3,25	4,37	2,85-3,25
Rendement attendu des actifs	4,50	4,46	4,71
Augmentation des salaires <sup>(1)</sup>	2,85	–	2,45-2,85
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40-7,00 <sup>(2)</sup>	–	3,40
<b>Au 31 décembre 2011</b>			
Taux d'actualisation	4,50	–	4,50
Augmentation des salaires <sup>(1)</sup>	2,60	–	2,60
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40	–	3,40
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>			
Taux d'actualisation	4,00	–	4,00
Augmentation des salaires <sup>(1)</sup>	2,60	–	2,60
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40	–	3,40

(1) Inflation comprise.

(2) Observations réelles en fonction des régimes.

**SENSIBILITÉS**

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

Évolution du taux d'actualisation	En %		En milliers d'euros	
	De – 0,5 %	De + 0,5 %	De – 0,5 %	De + 0,5 %
Effet sur l'engagement 2012	9,11	– 7,91	18 182	(13 180)
Effet sur la charge 2013	–	–	< 1 million d'euros	

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux de rendement attendu des actifs est la suivante :

Évolution des coûts médicaux	En %		En milliers d'euros	
	De - 10 %	De + 10 %	De - 10 %	De + 10 %
Effet sur la charge 2013	- 10,00	10,00	< 1 million d'euros	

Sensibilité des engagements de couverture maladie à un point d'évolution des coûts médicaux :  
l'évolution des coûts médicaux de 1 % entraîne une variation de l'engagement et du coût non significative de moins de 1 million d'euros.

### NOTE 18 - TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS

#### PLAN SUR ACTION HAVAS SA

Le Groupe Havas a attribué des plans d'option de souscription d'actions Havas SA au profit de ses collaborateurs ou mandataires sociaux (« Plans réglés en actions »).

À la date d'attribution, la juste valeur des options attribuées est calculée selon la méthode binomiale. Cette méthode permet de prendre en compte les caractéristiques du plan (prix et période d'exercice), des données de marché à la date d'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividende attendu) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires. La volatilité future est estimée à partir de la volatilité historique observée sur un échantillon de sociétés cotées comparables du secteur dont Havas fait partie.

La juste valeur des options est étalée linéairement en résultat sur la ligne « Frais de personnel » avec contrepartie en capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. Lors de l'exercice des options, le prix payé par les bénéficiaires est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

	Plans 2003			Plans 2004		Plans 2006		Plan 2007
<b>Condition d'attribution</b>								
Date d'octroi	24 mars 2003	4 juillet 2003	10 décembre 2003	26 mai 2004	1 <sup>er</sup> décembre 2004	20 juillet 2006	27 octobre 2006	11 juin 2007
Nombre d'actions accordées	3 014 251	351 006	1 681 621	421 426	10 326 167	2 200 000	22 500 000	1 740 000
Cours de l'action à la date d'octroi (en euros)	2,69	3,89	4,49	4,31	4,06	3,72	3,86	4,22
	7 ans		7 ans		5 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Durée de vie légale des options	10 ans pour les résidents français	10 ans	10 ans pour les résidents français	10 ans	10 ans pour les résidents français	8 ans pour les résidents français	8 ans pour les résidents français	8 ans pour les résidents français
Durée d'acquisition des droits	36 mois	36 mois	36 mois	36 mois	48 mois	36 mois	36 mois	36 mois
<b>Principales hypothèses</b>								
Taux de dividende (en %)	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,00
Volatilité attendue (en %)	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	20,00	20,00	20,00
Taux sans risque (en %)	4,14 - 4,50	4,21	4,26 - 4,59	4,60	3,22 - 4,00	3,75	3,75	4,50
Juste valeur de l'option (en euros)	0,77 - 0,90	1,21 - 1,28	1,32 - 1,53	1,34 - 1,46	1,16 - 1,42	0,90 - 0,91	0,87 - 0,92	1,14 - 1,21
<b>Au 31 décembre 2012</b>								
Nombres d'options restant à exercer	294 486	231 214	164 422	376 194	5 270	1 375 664	14 586 378	1 336 940
Charge comptabilisée en résultat <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) L'ensemble des plans d'options étant totalement exerçable depuis 2010, aucune charge à ce titre n'est comptabilisée en 2012.

## BONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACQUISITION D'ACTIONS REMBOURSABLES (BSAAR)

### BSAAR 2006

Havas SA a émis, le 1<sup>er</sup> décembre 2006, un emprunt représenté par des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR). Les banques ayant souscrit aux OBSAAR ont proposé à certains cadres et mandataires sociaux du Groupe d'acquiescer les BSAAR pour un prix unitaire de 0,34 euro, validé par un expert indépendant. Cette valeur étant toutefois différente de la valorisation de l'option telle que calculée conformément à IFRS 2, l'écart entre les deux valeurs représentait une charge de personnel qui était étalée sur la période d'acquisition des droits, soit 0,7 million d'euros en 2010.

Les BSAAR ont été acquis par les cadres et mandataires sociaux à qui ils ont été proposés. Ils n'étaient pas cessibles avant le 30 novembre 2010, et chaque bénéficiaire s'est engagé à céder ses BSAAR à Havas SA au cas où il quitterait le Groupe avant la date à laquelle ils sont exerçables, et ce, au prix auquel il les a achetés.

Les BSAAR sont exerçables à tout moment à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, date à laquelle ils sont cotés sur le marché d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0010355644, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2013. Un BSAAR donne droit à souscrire ou acquiescer une action nouvelle ou existante Havas SA.

### BSAAR 2008

Havas SA a émis, le 8 février 2008, un emprunt représenté par des OBSAAR. L'OBSAAR 2008 est similaire à l'OBSAAR 2006 tant en procédure de mise en place qu'en traitement comptable. Le prix unitaire du BSAAR est de 0,34 euro. L'écart entre la valeur de l'option et le prix proposé représente une charge de personnel qui était étalée sur la période d'acquisition des droits, soit 0,3 million en 2011 et 0,4 million d'euros en 2010.

Les BSAAR n'étaient pas cessibles avant le 8 février 2012, date de leur admission aux négociations sur le marché d'Euronext Paris. Ils sont exerçables à tout moment depuis cette date, et ce, jusqu'au septième anniversaire de leur date d'émission. Un BSAAR donne droit à souscrire ou acquiescer une action nouvelle ou existante Havas SA.

Suite au succès de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) initiée par Havas SA en mai 2012 au prix unitaire de 4,90 euros, 51 729 602 actions, soit 12 % du capital au 1<sup>er</sup> janvier 2012, ont été rachetées le 19 juin 2012, puis annulées. Il en résulte qu'un BSAAR 2006 ou un BSAAR 2008 donne droit à souscrire ou acquiescer 1,03 action nouvelle ou existante Havas SA.

Date d'attribution	2008	2006
Taux de dividende (en %)	1,50	1,50
Volatilité attendue (en %)	20,00	20,00
Taux sans risque (en %)	4,09	3,75
Nombre d'options attribuées	15 000 000	41 985 000
Durée de vie des options	7 ans	7 ans
Juste valeur de l'avantage	0,114	0,137
Prix d'exercice en euros	3,85	4,30
<b>Nombre de BSAAR attribués restant à exercer au 31 décembre 2011</b>	<b>13 078 365</b>	<b>36 085 716</b>
OPAS <sup>(1)</sup>		(32 663 372)
Rachats	(104 400)	(60 000)
<b>Nombre de BSAAR attribués restant à exercer au 31 décembre 2012</b>	<b>12 973 965</b>	<b>3 362 344</b>

(1) En mai 2012, concomitamment à l'offre publique de rachat d'actions (OPRA), Havas SA a initié une offre publique d'achat simplifiée (OPAS) sur les bons de souscription ou d'achat d'actions (BSAAR) 2006/2013 au prix unitaire de 0,40 euro; 32 663 372 BSAAR ont été apportés à l'offre, puis annulés.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 19 - ÉCHÉANCIER DES DETTES

<b>Au 31 décembre 2012</b> (en milliers d'euros)	<b>Total</b>	<b>À moins de 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>À plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	536 439	119 772	416 667	0
<b>TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES (a)</b>	<b>536 439</b>	<b>119 772</b>	<b>416 667</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	334 587	133 740	200 847	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	46 573	37 568	9 005	0
<b>Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)</b>	<b>917 599</b>	<b>291 080</b>	<b>626 519</b>	<b>0</b>
Dérivés passifs (d)	5 742	5 742		
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (a + b + c + d)</b>	<b>923 341</b>	<b>296 822</b>	<b>626 519</b>	<b>0</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Autres passifs non courants	87 081	0	87 081	0
<b>Dettes des passifs courants</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	2 517 181	2 517 181	0	0
Impôts courants	199 428	199 428	0	0
Autres passifs courants	36 965	36 965	0	0
<b>Au 31 décembre 2011</b> (en milliers d'euros)				
	<b>Total</b>	<b>À moins de 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>À plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
<b>TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES (a)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	203 840	1 442	202 398	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	395 229	394 682	547	0
<b>Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)</b>	<b>599 069</b>	<b>396 124</b>	<b>202 945</b>	<b>0</b>
Dérivés passifs (d)	0	0	0	0
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (a + b + c + d)</b>	<b>599 069</b>	<b>396 124</b>	<b>202 945</b>	<b>0</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Autres passifs non courants	142	0	142	0
<b>Dettes des passifs courants</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	53 371	53 371	0	0
Impôts courants	3 562	3 562	0	0
Autres passifs courants	1 461	1 461	0	0

## NOTE 20 – ENDETTEMENT FINANCIER

## ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Dont courant	Dont non courant	Au 31/12/2011	Dont courant	Dont non courant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	536 439	119 772	416 667	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	334 587	133 740	200 847	203 840	1 442	202 398
Autres emprunts et dettes assimilées	46 573	37 568	9 005	395 229	394 682	547
Dérivés passifs <sup>(2)</sup>	5 742	5 742	0	0	0	0
<b>ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>923 341</b>	<b>296 822</b>	<b>626 519</b>	<b>599 069</b>	<b>396 124</b>	<b>202 945</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	(1 185 848)	(1 185 848)	0	(557 078)	(557 078)	0
Dépôt de garantie affecté au remboursement de la dette	0	0	0	0	0	0
Dérivés actifs <sup>(2)</sup>	(263)	(263)	0	0	0	0
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(262 770)</b>	<b>(889 289)</b>	<b>626 519</b>	<b>41 991</b>	<b>(160 954)</b>	<b>202 945</b>

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie – voir note 14.

(2) Voir ci-après paragraphe « Dérivés actifs et passifs de l'endettement net ».

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

## Analyse des passifs financiers par catégorie

## Passifs au coût amorti

Emprunts obligataires convertibles (en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Valeur	0	0

Autres emprunts obligataires (en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Valeur	536 439	0

## Émis par Havas

## Solde au 31 décembre 2012 : 536,4 millions d'euros

Le 4 novembre 2009, Havas a émis un emprunt obligataire d'une valeur nominale de 350 millions d'euros à échéance 2014, avec un coupon annuel de 5,5 %.

Concomitamment, un swap de taux d'intérêt a été mis en place pour rendre variable le taux fixe de 5,50 % en Euribor 3 mois +3,433 % sur trois ans. Ce swap est arrivé à échéance sur 2012.

Le 8 février 2008, Havas SA a émis un autre emprunt réservé à Banque Fédérative du Crédit Mutuel, Natixis, Crédit Agricole CIB, BNP Paribas et Société Générale, représenté par des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) d'une valeur nominale de 100 millions d'euros avec suppression d'un droit préférentiel de souscription en vue de l'admission sur le marché d'Euronext Paris de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) à compter du 8 février 2012. Les réservataires de l'émission d'OBSAAR ont cédé la totalité des BSAAR à des cadres et mandataires sociaux du Groupe Havas au prix unitaire de 0,34 euro, le prix d'exercice étant de 3,85 euros (cf. note 18 – Transactions dont le paiement est fondé sur des actions).

La parité d'exercice est d'un BSAAR pour une action Havas SA nouvelle ou existante. L'emprunt a été souscrit en totalité par les banques suivantes :

- Banque Fédérative du Crédit Mutuel pour 2 500 obligations pour un montant de 25 millions d'euros ;
- Natixis pour 2 500 obligations pour un montant de 25 millions d'euros ;
- Crédit Agricole CIB pour 2 000 obligations pour un montant de 20 millions d'euros ;
- BNP Paribas pour 1 500 obligations pour un montant de 15 millions d'euros ; et
- Société Générale pour 1 500 obligations pour un montant de 15 millions d'euros.

Le produit net de l'émission s'élevait à 98,5 millions d'euros. Conformément à IAS 32, la composante option de cet emprunt était valorisée à 4,5 millions d'euros net d'impôt différé passif. Ce montant a été imputé sur les capitaux propres. La dette financière au bilan représentant l'OBSAAR 2008 s'élève à 98,6 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Havas SA a émis en décembre 2006 un emprunt réservé à Banque Fédérative du Crédit Mutuel, Natixis et HSBC France, représenté par des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) d'une valeur nominale de 270 millions d'euros avec suppression d'un droit préférentiel de souscription en vue de l'admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010. Les réservataires de l'émission d'OBSAAR ont cédé, début 2007, les BSAAR à des cadres et

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

mandataires sociaux du Groupe Havas (cf. note 18 – Transactions dont le paiement est fondé sur des actions).

L'emprunt a été souscrit en totalité par les banques suivantes :

- CM-CIC pour 12 500 obligations pour un montant de 125 millions d'euros ;
- Natixis pour 12 500 obligations pour un montant de 125 millions d'euros ; et
- HSBC pour 2 000 obligations pour un montant de 20 millions d'euros.

Le produit net de l'émission s'élevait à 267,6 millions d'euros. Conformément à IAS 32, la composante option de cet emprunt était valorisée à 14,0 millions d'euros net d'impôt différé passif. Ce montant a été imputé sur les capitaux propres. Compte tenu du remboursement de la première tranche le 1<sup>er</sup> décembre 2011, la dette financière au bilan représentant l'OBSAAR 2006 s'élève à 89,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Concomitamment, un swap de taux d'intérêt a été mis en place échangeant le taux variable initial Euribor 3 mois – 0,02 % contre un taux fixe de 3,803 %.

<b>Emprunts auprès des établissements de crédit</b> (en milliers d'euros)	<b>31/12/2012<sup>(1)</sup></b>	31/12/2011 <sup>(1)</sup>
Valeur	334 587	203 840

(1) Dont 200 millions d'euros de financement garantis par des nantissements de titres Havas au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011.  
Dont 90 millions d'euros de tirage de billets de trésorerie chez le Groupe Havas au 31 décembre 2012.

<b>Autres emprunts et dettes assimilées</b> (en milliers d'euros)	<b>31/12/2012<sup>(1)</sup></b>	31/12/2011 <sup>(1)</sup>
Valeur	46 573	395 229

(1) Au 31 décembre 2012, comprend principalement des concours bancaires courants pour un montant de 14,5 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, le solde comprenait principalement une convention de trésorerie avec Bolloré pour 394,1 millions d'euros.

## Dérivés actifs et passifs de l'endettement net

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2012</b>	31/12/2011
Valeur		
Dérivés actifs non courants	0	0
Dérivés actifs courants	(263)	0
<b>TOTAL</b>	<b>(263)</b>	<b>0</b>
Dérivés passifs non courants	0	0
Dérivés passifs courants	5 742	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 742</b>	<b>0</b>

## NATURE ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Nature de l'instrument	Risque couvert	Société	Échéance	Montant nominal total (en milliers de devises)	<b>Juste valeur des instruments au 31/12/2012</b> (en milliers d'euros)	Juste valeur des instruments au 31/12/2011 (en milliers d'euros)
Contrat d'échange de taux d'intérêts	De taux	Havas	2012/2013	90 000 (€)	(3 056)	0
Contrats d'échange de devises	De change	Havas	2012	multiples contrats	(2 423)	0

Les dérivés présentés dans le tableau ci-dessus sont des swaps de taux et de change souscrits par Havas pour couvrir sa dette sur les variations de taux d'intérêt et de cours de devises. Ils sont qualifiés comptablement de couverture.

Les produits et les charges comptabilisés en résultat de la période au titre de ces passifs financiers sont présentés en note 28 – Résultat financier.

## Selon la devise

<b>Au 31 décembre 2012</b> (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	536 439	536 439	0	0	0
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>536 439</b>	<b>536 439</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	334 587	290 660	24	0	43 903
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	46 573	23 902	0	55	22 616
<b>SOUS-TOTAL PASSIFS HORS DÉRIVÉS (a + b + c)</b>	<b>917 599</b>	<b>851 001</b>	<b>24</b>	<b>55</b>	<b>66 519</b>

<b>Au 31 décembre 2011</b> (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	203 840	200 000	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	395 229	394 679	0	0	0
<b>SOUS-TOTAL PASSIFS HORS DÉRIVÉS (a + b + c)</b>	<b>599 069</b>	<b>594 679</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Selon le taux (montants avant couverture)

(en milliers d'euros)	<b>Au 31/12/2012</b>			Au 31/12/2011		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	536 439	350 000	186 439	0	0	0
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>536 439</b>	<b>350 000</b>	<b>186 439</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	334 587	33 355	301 232	203 840	3 840	200 000
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	46 573	20 936	25 637	395 229	547	394 682
<b>SOUS-TOTAL PASSIFS HORS DÉRIVÉS (a + b + c)</b>	<b>917 599</b>	<b>404 291</b>	<b>513 308</b>	<b>599 069</b>	<b>4 387</b>	<b>594 682</b>

Par ailleurs :

- au 31 décembre 2012, la part de l'endettement à taux fixe brut, après couverture, du Groupe s'élève à 53,7 %, contre 44 % avant couverture ;
- au 31 décembre 2011, la part de l'endettement à taux fixe brut du Groupe s'élevait à 0,7 % (absence de couverture).

## NOTE 21 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	<b>Au 31/12/2012</b>
Autres passifs non courants	142	92 275	12 790	(1 860)	(16 266)	87 081
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>92 275</b>	<b>12 790</b>	<b>(1 860)</b>	<b>(16 266)</b>	<b>87 081</b>

Ce poste comprend principalement des engagements de rachat de titres de filiales consolidées.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTE 22 – FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2012
Dettes fournisseurs	17 849	1 229 601	323 770	(35 715)	16 793	1 552 298
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	2 207	294 135	(121 548)	(3 921)	507	171 380
Clients créditeurs	898	224 432	(23 070)	(3 614)	175	198 821
Comptes courants – passif à moins d'un an	111	0	17	(98)	0	30
Autres dettes d'exploitation	32 306	557 109	2 358	(2 916)	5 795	594 652
<b>TOTAL</b>	<b>53 371</b>	<b>2 305 277</b>	<b>181 527</b>	<b>(46 264)</b>	<b>23 270</b>	<b>2 517 181</b>

### NOTE 23 – IMPÔTS COURANTS PASSIFS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2012
Impôts courants – passif	3 562	129 447	66 118	(2 270)	2 571	199 428
<b>TOTAL</b>	<b>3 562</b>	<b>129 447</b>	<b>66 118</b>	<b>(2 270)</b>	<b>2 571</b>	<b>199 428</b>

### NOTE 24 – AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2012
Produits constatés d'avance	1 461	41 109	(5 783)	(548)	726	36 965
<b>TOTAL</b>	<b>1 461</b>	<b>41 109</b>	<b>(5 783)</b>	<b>(548)</b>	<b>726</b>	<b>36 965</b>

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE 25 – INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe) ; ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Suite à la prise de contrôle du Groupe Havas, l'organisation sectorielle a été revue et un secteur communication a été défini.

Les secteurs présentés par le Groupe sont au nombre de deux :

- Transport et logistique : comprend les activités de services, portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien, et de la logistique, avec la concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire, la concession du Terminal d'Owendo au Gabon, ainsi que les concessions du Terminal portuaire de Lomé au Togo ;
- Communication : comprend les activités de publicité traditionnelle, les médias et le digital, suite à l'intégration du Groupe Havas (passage de mise en équivalence à intégration globale) dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012, Havas représente un secteur opérationnel à part entière au regard des critères énoncés par IFRS 8.

Les activités Plantations et Holdings, ne dépassant pas les seuils quantitatifs prévus par la norme IFRS 8, figurent dans la colonne « Autres activités ».

Les transactions entre les différents secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Aucun client individuel ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Les résultats opérationnels sectoriels sont les principales données utilisées par la Direction générale afin d'évaluer la performance des différents secteurs et de leur allouer les ressources.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés, à l'exception de l'affectation des redevances de marque.

Le chiffre d'affaires et les investissements sont également suivis par la Direction générale sur une base régulière.

L'information concernant les dotations aux amortissements et provisions est fournie pour permettre au lecteur d'apprécier les principaux éléments sans effets monétaires du résultat opérationnel sectoriel mais n'est pas transmise dans le reporting interne.



## INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En 2012 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Communication	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	123 888	671 858	4 302	0	800 048
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0	0
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>123 888</b>	<b>671 858</b>	<b>4 302</b>	<b>0</b>	<b>800 048</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(11 038)	(23 296)	86	0	(34 248)
<b>Résultat opérationnel sectoriel</b>	<b>25 254</b>	<b>105 087</b>	<b>(2 409)</b>	<b>0</b>	<b>127 932</b>
<b>Investissements corporels et incorporels</b>	<b>35 053</b>	<b>21 725</b>	<b>1 093</b>	<b>0</b>	<b>57 871</b>
<b>Réconciliation avec le résultat opérationnel consolidé</b>					
– résultat opérationnel sectoriel	25 254	105 087	(2 409)	0	127 932
– redevances de marque <sup>(1)</sup>	(716)			0	(716)
– résultat opérationnel consolidé	24 538	105 087	(2 409)	0	127 216

(1) Facturation des signes matériels qui distinguent le Groupe dans le monde. Payées à Bolloré SA.

En 2011 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Communication	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	105 490	0	1 048	0	106 538
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0	0
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>105 490</b>	<b>0</b>	<b>1 048</b>	<b>0</b>	<b>106 538</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(8 250)	0	6 295	0	(1 955)
<b>Résultat opérationnel sectoriel</b>	<b>22 511</b>	<b>0</b>	<b>2 311</b>	<b>0</b>	<b>24 822</b>
<b>Investissements corporels et incorporels</b>	<b>7 550</b>	<b>0</b>	<b>170</b>	<b>0</b>	<b>7 720</b>
<b>Réconciliation avec le résultat opérationnel consolidé</b>					
– résultat opérationnel sectoriel	22 511	0	2 311	0	24 822
– redevances de marque <sup>(1)</sup>	(672)	0	0	0	(672)
– résultat opérationnel consolidé	21 839	0	2 311	0	24 150

(1) Facturation des signes matériels qui distinguent le Groupe dans le monde. Payées à Bolloré SA.

Le Groupe Havas étant mis en équivalence dans les comptes 2011, sa contribution n'apparaît pas dans le tableau ci-dessus.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Europe hors France	Afrique	Amériques	Asie-Pacifique	Total
<b>En 2012</b>						
Chiffre d'affaires	132 742	233 971	128 900	287 114	17 321	<b>800 048</b>
Immobilisations incorporelles	488 291	22 935	20 322	7 061	464	<b>539 073</b>
Immobilisations corporelles	168 446	23 052	99 583	36 327	5 464	<b>332 872</b>
Investissements corporels et incorporels	4 837	6 397	35 986	9 151	1 500	<b>57 871</b>
<b>En 2011</b>						
Chiffre d'affaires	246	0	105 490	802	0	<b>106 538</b>
Immobilisations incorporelles	0	0	755	0	0	<b>755</b>
Immobilisations corporelles	3 432	6	57 988	9 653	0	<b>71 079</b>
Investissements corporels et incorporels	7	2	7 550	161	0	<b>7 720</b>

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

## NOTE 26 – PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS

Le Groupe a modifié, dans ses comptes consolidés 2012, la méthode de préparation des données constantes (voir note 3 – Comparabilité des comptes). Le tableau ci-dessous décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2011 étant ramenées au périmètre et taux de change 2012.

Lorsqu'il est fait référence à des données à périmètre et change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change et de variations de périmètre (acquisitions ou cessions de participation dans une société, variation de pourcentage d'intégration, changement de méthode de consolidation) a été retraité.

(en milliers d'euros)	2012	2011	Variations de périmètre <sup>(1)</sup>	Variations de change	2011 périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	800 048	106 538	671 474	66	778 078
Résultat opérationnel	127 216	24 150	112 526	29	136 705

(1) Les variations de périmètre concernant le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel sont principalement liées au passage de mise en équivalence à intégration globale du Groupe Havas.

## NOTE 27 – RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	800 048	106 538
– ventes de biens	3 174	0
– prestations de services	793 951	103 003
– produits des activités annexes	2 923	3 535
Achats et charges externes :	(200 821)	(62 506)
– achats et charges externes	(162 826)	(59 791)
– locations et charges locatives	(37 995)	(2 715)
Frais de personnel	(434 141)	(18 646)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(34 248)	(1 955)
Autres produits opérationnels (*)	24 743	2 334
Autres charges opérationnelles (*)	(28 365)	(1 615)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>127 216</b>	<b>24 150</b>

**(\*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS**

(en milliers d'euros)	2012			2011		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	1 004	6 601	(5 597)	(369)	61	(430)
Pertes et gains de change	(195)	0	(195)	(91)	16	(107)
Bénéfices et pertes attribués	116	4 701	(4 585)	0	0	0
Autres <sup>(1)</sup>	(4 546)	13 442	(17 988)	1 178	2 256	(1 078)
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS</b>	<b>(3 621)</b>	<b>24 743</b>	<b>(28 365)</b>	<b>718</b>	<b>2 334</b>	<b>(1 615)</b>

(1) Dont diverses charges de gestion courante provenant essentiellement du Groupe Havas.

**NOTE 28 – RÉSULTAT FINANCIER**

(en milliers d'euros)	2012	2011
Coût net du financement	(13 138)	(1 708)
– charges d'intérêts	(20 717)	(8 463)
– revenus des créances financières	2 128	6 562
– autres produits	5 451	193
Autres produits financiers (*)	543 448	76 891
Autres charges financières (*)	(76 577)	(1 775)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>453 733</b>	<b>73 408</b>

**(\*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

(en milliers d'euros)	2012			2011		
	Total	Produits financiers	Charges financières	Total	Produits financiers	Charges financières
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement <sup>(1)</sup>	19 003	19 003	0	76 122	76 122	0
Plus-values sur cession des titres de participation et des valeurs mobilières de placement <sup>(2)</sup>	400 531	402 425	(1 894)	7	171	(164)
Effet des variations de périmètre de consolidation <sup>(3)</sup>	51 369	111 604	(60 235)	(45)	0	(45)
Variations des provisions financières <sup>(3)</sup>	(1 672)	674	(2 346)	(676)	16	(692)
Mise à la juste valeur des dérivés	0	0	0	0	0	0
Autres <sup>(4)</sup>	(2 360)	9 742	(12 102)	(292)	582	(874)
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>466 871</b>	<b>543 448</b>	<b>(76 577)</b>	<b>75 116</b>	<b>76 891</b>	<b>(1 775)</b>

(1) Principalement en 2012, dividendes Aegis pour 7,8 millions d'euros et dividendes Socfin et Socfinasia pour 7,1 millions d'euros. En décembre 2011, dividende exceptionnel d'Aegis suite à la cession de Synovate pour 56,6 millions d'euros.

(2) Plus-value de cession des titres Aegis pour 359,2 millions d'euros, et sur des titres Bolloré pour 29,1 millions d'euros, et des titres NSI pour 14,1 millions d'euros.

(3) Dont au 31 décembre 2012, une plus-value sur l'apport des titres Financière du Loch à Bolloré en échange de titres Bolloré pour 109,3 millions d'euros. Et une charge financière liée à la réévaluation à la juste valeur des titres Havas lors du passage en intégration globale pour – 55,8 millions d'euros (dont – 47,1 millions d'euros au titre de la réévaluation et – 8,7 millions liés à la prise en compte en résultat des réserves de réévaluation de cette participation).

(4) Ce montant est essentiellement constitué des pertes et gains de change sur éléments financiers.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 29 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2012	2011
Impôts sur les bénéfices	(89 138)	(1 212)
Impôts sur les plus-values (long terme)	0	0
Contributions complémentaires sur IS	(2 320)	(4)
Produits d'intégrations fiscales	55	0
<b>Sous-total impôts courants</b>	<b>(91 403)</b>	<b>(1 216)</b>
Dotations/reprise provisions pour impôt	(2 208)	3 916
Variation nette des impôts différés	(15 261)	(1 713)
Autres impôts (forfaitaire, redressements, crédit impôts, carry-back)	93	6 270
Retenues à la source	(305)	(1 017)
CVAE	(2 861)	0
<b>TOTAL</b>	<b>(111 944)</b>	<b>6 240</b>

### RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2012	2011
Résultat net consolidé	544 617	119 478
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(75 612)	(15 680)
Charge/(produit) d'impôt	111 944	(6 240)
<b>Résultat avant impôt des activités poursuivies</b>	<b>580 949</b>	<b>97 558</b>
Taux d'impôt théorique de la société mère	28,80 %	28,59 %
<b>PROFIT (CHARGE) THÉORIQUE D'IMPÔT</b>	<b>(167 313)</b>	<b>(27 892)</b>
<b>Rapprochement</b>		
Différences permanentes	(2 102)	33 170
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant	78 186	(404)
Activation/(dépréciation) de reports déficitaires et dépréciation d'impôts différés	380	(1 206)
Incidences des différentiels de taux d'impôt	(19 716)	3 060
Autres	(1 379)	(488)
<b>PRODUIT/(CHARGE) RÉEL D'IMPÔT</b>	<b>(111 944)</b>	<b>6 240</b>

### ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	2012	2011
Reports fiscaux déficitaires activés <sup>(1)</sup>	53 476	243
Provisions retraites et autres avantages au personnel	20 917	939
Réévaluation des immobilisations	(127 649)	(243)
Différences temporaires sociales	65 454	26
Juste valeur IAS 39	125	(3 928)
Autres	(62 732)	(3)
<b>ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS<sup>(2)</sup></b>	<b>(50 409)</b>	<b>(2 966)</b>

(1) Dont 53,2 millions d'euros au titre du Groupe Havas.

Le Groupe Havas a procédé à une analyse des impôts différés actifs en fonction de la situation de chaque filiale ou groupe fiscal et des règles fiscales qui lui sont applicables. Une période de cinq ans a généralement été retenue pour apprécier la probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôts différés. Cette analyse du caractère recouvrable est basée sur les dernières données budgétaires disponibles amendées des retraitements fiscaux déterminés par la Direction fiscale du Groupe Havas. Chaque année, les prévisions d'utilisation sont rapprochées de la réalisation constatée. Si besoin est, des ajustements sont apportés en conséquence.

(2) Dont - 46,6 millions d'euros relatifs au Groupe Havas au 31 décembre 2012.

**REPORTS DÉFICITAIRES NON ACTIVÉS – EN IMPÔT**

(en milliers d'euros)	2012	2011
Déficits reportables <sup>(1)</sup>	410 353	20 951
Amortissements réputés différés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>410 353</b>	<b>20 951</b>

(1) Dont Groupe Havas pour 396,9 millions.

**ÉVOLUTION EN 2012**

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2012
Impôts différés – actif	1 107	135 819	(47 148)	(1 017)	(498)	88 263
Impôts différés – passif	4 073	128 339	(31 887)	(179)	38 326	138 672
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>(2 966)</b>	<b>7 480</b>	<b>(15 261)</b>	<b>(838)</b>	<b>(38 824)</b>	<b>(50 409)</b>

(1) La variation nette des autres mouvements comprend essentiellement les impôts différés relatifs à la juste valeur des instruments financiers (pour – 36,7 millions d'euros).

**ÉVOLUTION EN 2011**

(en milliers d'euros)	Au 01/01/2011	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Impôts différés – actif	2 306	0	(1 747)	0	548	1 107
Impôts différés – passif	3 642	(2)	(35)	0	468	4 073
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>(1 336)</b>	<b>2</b>	<b>(1 712)</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>(2 966)</b>

**NOTE 30 – NOTE SUR LES INFORMATIONS PRO FORMA**

En application de l'article 222-2 du règlement général de l'AMF, les informations pro forma relatives à la prise de contrôle du Groupe Havas sont fournies ci-dessous.

Elles ont été établies selon les principes et méthodes utilisés par le Groupe pour la production de ses états financiers et présentent des états financiers reconstitués comme si l'opération avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le compte de résultat pro forma des comptes consolidés 2012 est destiné à appréhender les incidences de la prise de contrôle du Groupe Havas (passage de la mise en équivalence à l'intégration globale), dans le résultat du Groupe Plantations Terres Rouges, comme si cette prise de contrôle avait été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le compte de résultat pro forma présenté ci-dessous est établi en conformité avec les méthodes comptables du Groupe et correspond à l'agrégation des données suivantes :

- le compte de résultat 2012 du Groupe Plantations Terres Rouges, selon un périmètre excluant le Groupe Havas ;
- le compte de résultat 2012 du Groupe Havas, présenté selon les normes comptables IFRS ;
- les ajustements pro forma pour corriger les comptes de résultat de Plantations Terres Rouges et d'Havas, comme si l'acquisition avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## COMPTE DE RÉSULTAT PRO FORMA

(en milliers d'euros)	Plantations des Terres Rouges 12 mois d'activité	Havas 12 mois d'activité <sup>(1)</sup>	Ajustements pro forma <sup>(2)</sup>	Total pro forma
Chiffre d'affaires	128 190	1 777 583		1 905 773
Résultat opérationnel	22 129	220 149	(11 099)	231 179
Résultat financier	465 611	(30 823)	(6 981)	427 807
– coût endettement financier	(6 415)	(25 959)		(32 374)
– autres produits et charges financiers	472 026	(4 864)	(6 981)	460 181
Part dans le résultat net des entreprises associées	22 890	972		23 862
<b>RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS</b>	<b>510 631</b>	<b>190 298</b>	<b>(18 081)</b>	<b>682 848</b>
Impôts sur les résultats	(82 047)	(55 034)	(143)	(137 224)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>428 584</b>	<b>135 264</b>	<b>(18 224)</b>	<b>545 624</b>

(1) Au format Groupe Bolloré.

(2) Résultat opérationnel : ce montant correspond pour – 10,4 millions d'euros à l'amortissement sur douze mois de l'allocation du coût d'acquisition relatif au Groupe Havas.

Résultat financier : ce montant correspond essentiellement à la moins-value complémentaire résultant de la mise à la juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de la participation détenue avant la prise de contrôle.

## AUTRES INFORMATIONS

## NOTE 31 – EFFECTIFS MOYENS

## VENTILATION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR

(en milliers d'euros)	2012	2011
Transport et logistique	2 392	2 048
Communication <sup>(1)</sup>	15 667	0
Autres activités	2 005	3
<b>TOTAL</b>	<b>20 064</b>	<b>2 051</b>

(1) Dont 15 667 liés à l'intégration du Groupe Havas (de mise en équivalence à l'intégration globale).

## NOTE 32 – PARTIES LIÉES

## RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(en milliers d'euros)	2012	2011
Avantages à court terme	202	224
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement en actions	0	0
Nombre d'options sur titres Havas et BSAAR	2 603 529	0

En 2012, Vincent Bolloré, président du Conseil d'administration de Bolloré, a perçu 75 milliers d'euros de rémunération variable (tantièmes) des sociétés du Groupe Plantation des Terres Rouges, contre 313 milliers en 2011. Par ailleurs Vincent Bolloré a perçu en 2012, 8 milliers d'euros de jetons de présence à raison des mandats sociaux qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (33 milliers d'euros en 2011).

Il n'existe pas d'engagement du Groupe envers ses dirigeants ou anciens dirigeants au titre des pensions et indemnités assimilées (postérieures à l'emploi).

Il n'y a aucune avance ou crédit accordé aux membres du Conseil d'administration par le Groupe.

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice aux membres du Conseil d'administration et aux mandataires sociaux.

Certains salariés ou mandataires sociaux du Groupe ont reçu des actions gratuites Bolloré sa, des BSAAR et des stock-options du Groupe Havas.

Cependant aucun mandataire social n'en a reçu dans le cadre de son mandat dans le Groupe Plantation des Terres Rouges et aucune charge n'a donc été comptabilisée à ce titre en 2012 dans les comptes du Groupe. Le nombre total d'actions gratuites Bolloré SA, de BSAAR et de stock-options du Groupe Havas détenues par les mandataires du Groupe Plantation des Terres Rouges s'élève respectivement à 7 274 actions gratuites Bolloré SA, 1 573 529 actions BSAAR Havas et 1 030 000 actions Havas.

**TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2012	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Entités non consolidées <sup>(1)</sup>		
Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>	36 318	20 235
Entités sous contrôle conjoint <sup>(3)</sup>	190	208
Entités mises en équivalence <sup>(3)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Achats et charges externes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Entités non consolidées <sup>(1)</sup>		
Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>	(12 320)	(6 650)
Entités sous contrôle conjoint <sup>(3)</sup>	(190)	(208)
Entités mises en équivalence <sup>(3)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	(76)	(78)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Entités non consolidées <sup>(1)</sup>		
Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>	9 998	10 262
Entités sous contrôle conjoint <sup>(3)</sup>	144 694	92 348
Entités mises en équivalence <sup>(3)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	17 627	14 084
<b>Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Entités non consolidées <sup>(1)</sup>		
Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>	3 660	1 426
Entités sous contrôle conjoint <sup>(3)</sup>	84	42
Entités mises en équivalence <sup>(3)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b>	<b>(35)</b>	<b>(35)</b>
Entités non consolidées <sup>(1)</sup>		
Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>	7 958	5 568
Entités sous contrôle conjoint <sup>(3)</sup>	98	60
Entités mises en équivalence <sup>(3)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Comptes courants et conventions de trésorerie actif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Entités non consolidées <sup>(1)</sup>		
Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>	606 819	476 712
Entités sous contrôle conjoint <sup>(3)</sup>	30 216	32 228
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Comptes courants et conventions de trésorerie passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Entités non consolidées <sup>(1)</sup>		
Entités consolidées par intégration globale <sup>(2)</sup>	8 647	394 132
Entités sous contrôle conjoint <sup>(3)</sup>	30 245	32 227
Entités mises en équivalence <sup>(3)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0

(1) Comprend les entités peu significatives, contrôlées par le Groupe Compagnie du Cambodge et les autres parties liées.

(2) Montants sociaux.

(3) Montants social à 100 % avant application des taux d'intégration.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 33 – ENGAGEMENTS CONTRACTUELS HORS BILAN

## ENGAGEMENTS DE LOCATION

Contrats de locations en tant que preneur

## Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an <sup>(2)</sup>	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions <sup>(1)(2)</sup>	(33 305)	(3 103)	(10 487)	(19 715)
Paiements minimaux <sup>(3)</sup>	(288 302)	(62 758)	(137 839)	(87 705)
Revenus des sous-locations	56	56	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>(321 551)</b>	<b>(65 805)</b>	<b>(148 326)</b>	<b>(107 420)</b>

(1) Voir note 7 – Informations relatives aux concessions.

(2) Uniquement la part fixe des redevances.

(3) Essentiellement à l'entrée en intégration globale du Groupe Havas.

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions <sup>(1)</sup>	(37 529) <sup>(2)</sup>	(4 223)	(11 048)	(22 258)
Paiements minimaux	(2 565)	(2 404)	(57)	(104)
Revenus des sous-locations	97	97	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>(39 997)</b>	<b>(6 530)</b>	<b>(11 105)</b>	<b>(22 362)</b>

(1) Voir note 7 – Informations relatives aux concessions.

(2) Uniquement la part fixe des redevances.

Contrats de locations en tant que bailleur

Néant.

## ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	457	457	0	0
Autres cautions, avals, garantie et ducroires accordés	42 512	18 011	2 358	22 143
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0
Engagements fermes d'investissements	0	0	0	0
Investissements futurs au titre des concessions	0	0	0	0

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	457	0	457	0
Autres cautions, avals, garantie et ducroires accordés	648	0	0	648
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0
Engagements fermes d'investissements	0	0	0	0
Investissements futurs au titre des concessions	0	0	0	0



**ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DU FINANCEMENT**

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions et garanties financières <sup>(1)</sup>	207 453	143 950	0	63 503
Nantissements, hypothèques, actifs et sûretés donnés en garantie d'emprunt(*)	400 000	0	400 000	0
Autres engagements donnés	0	0	0	0

(1) Les cautions et garanties financières sont principalement émises par le Groupe Havas en garantie de remboursement des lignes de crédit tirées comme non tirées de leurs filiales auprès des établissements bancaires émetteurs. Les dettes correspondantes sont comptabilisées pour la partie émise dans les présents états financiers.

**(\*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES**

Emprunteur	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
Financière de Sainte-Marine	200 000	15/01/2016	Titres Havas <sup>(1)</sup>
Société Industrielle et Financière de l'Artois (entité mise en équivalence)	200 000	06/02/2015	Titres Bolloré <sup>(2)</sup>

**(1) Nantissement des titres Havas**

Le Groupe a initié en novembre 2011 un financement de 200 millions d'euros, à échéance 2016, garanti par un nantissement de 90,7 millions d'actions Havas.

Cette opération peut être dénouée à tout moment à la seule initiative du Groupe, qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution des cours.

Cet emprunt a fait l'objet d'une caution solidaire de Bolloré SA.

**(2) Nantissement des titres Bolloré**

Le Groupe Financière de l'Odet a émis au cours du second semestre 2010 un emprunt obligataire de 200 millions d'euros.

Cet emprunt ne figure pas dans les comptes consolidés de Bolloré.

Il s'accompagne du nantissement de 1,5 millions d'actions de Bolloré SA détenues par des sociétés du Groupe, dont 1,2 million par des sociétés du Groupe Plantations Terres Rouges.

Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	1 641	1 641	0	0
Nantissements, hypothèques, actifs et sûretés donnés en garantie d'emprunt(*)	400 000	0	400 000	0
Autres engagements donnés	0	0	0	0

**(\*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES**

Emprunteur	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
Financière de Sainte-Marine	200 000	15/01/2016	Titres Havas <sup>(1)</sup>
Imperial Mediterranean Société Industrielle et Financière de l'Artois (entité mise en équivalence)	200 000	06/02/2015	Titres Bolloré <sup>(2)</sup>

**(1) Nantissement des titres Havas**

Le Groupe a initié en novembre 2011 un financement de 200 millions d'euros, à échéance 2016, garanti par un nantissement de 90,7 millions actions Havas.

Cette opération peut être dénouée à tout moment à la seule initiative du Groupe qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution des cours.

Cet emprunt a fait l'objet d'une caution solidaire de Bolloré SA.

**(2) Nantissement des titres Bolloré**

Le Groupe Financière de l'Odet a émis au cours du second semestre 2010 un emprunt obligataire de 200 millions d'euros.

Cet emprunt ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe.

Cet emprunt s'accompagne d'un nantissement de 1,5 millions d'actions Bolloré, dont 1,2 million par des sociétés du Groupe Plantations Terres Rouges.

Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES OPÉRATIONS SUR TITRES

<b>Au 31 décembre 2012</b> (en milliers d'euros)	<b>Total</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Engagements d'achat de titres <sup>(1)(2)</sup>	28 607	0	21 012	7 595
Garanties et autres engagements accordés	0	0	0	0

(1) Uniquement les engagements non comptabilisés dans les états financiers.

(2) Concerne des options de vente sur titres accordées à des partenaires dans des sociétés non consolidées du Groupe Havas.

### Au 31 décembre 2011

Néant.

### ENGAGEMENTS REÇUS

<b>Au 31 décembre 2012</b> (en milliers d'euros)	<b>Total</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Au titre des activités opérationnelles	1 380	0	1 380	0
Au titre du financement	0	0	0	0
Au titre des opérations sur titres	0	0	0	0

### Au 31 décembre 2011

Néant.

## NOTE 34 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs financiers					Total actifs et passifs financiers	Juste valeur des actifs et passifs financiers
		Dont actifs et passifs non financiers	Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers non courants	1 516 817	0	0	0	7 862	1 508 955	1 516 817	1 516 817
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers courants	8 071	0	263	0	7 808	0	8 071	8 071
Clients et autres débiteurs	2 054 295	0		0	2 054 295	0	2 054 295	2 054 295
Autres actifs courants	23 161	23 161	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 185 848	0	584 411	0	601 437	0	1 185 848	1 185 848
<b>TOTAL DES POSTES D'ACTIF</b>	<b>4 788 192</b>	<b>23 161</b>	<b>584 674</b>	<b>0</b>	<b>2 671 402</b>	<b>1 508 955</b>	<b>4 765 031</b>	<b>4 765 031</b>
Dettes financières à long terme	626 519	0	0	0	626 519	0	626 519	626 519
Autres passifs non courants	87 081		0	0	87 081	0	87 081	87 081
Dettes financières à court terme	296 822	0	5 742	0	291 080	0	296 822	296 822
Fournisseurs et autres créditeurs	2 517 181	0	0	0	2 517 181	0	2 517 181	2 517 181
Autres passifs courants	36 965	36 965	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES POSTES DE PASSIF</b>	<b>3 564 568</b>	<b>36 965</b>	<b>5 742</b>	<b>0</b>	<b>3 521 861</b>	<b>0</b>	<b>3 527 603</b>	<b>3 527 603</b>

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs financiers					Total actifs et passifs financiers	Juste valeur des actifs et passifs financiers
		Dont actifs et passifs non financiers	Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers non courants	1 438 566	0	0	0	1 162	1 437 404	1 438 566	1 438 566
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Clients et autres débiteurs	17 481	0	0	0	17 481	0	17 481	17 481
Autres actifs courants	756	756	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	557 078	0	80 367	0	476 711	0	557 078	557 078
<b>TOTAL DES POSTES D'ACTIF</b>	<b>2 013 881</b>	<b>756</b>	<b>80 367</b>	<b>0</b>	<b>495 354</b>	<b>1 437 404</b>	<b>2 013 125</b>	<b>2 013 125</b>
Dettes financières à long terme	202 945	0	0	0	202 945	0	202 945	202 945
Autres passifs non courants	142		0	0	142	0	142	142
Dettes financières à court terme	396 124	0	0	0	396 124	0	396 124	396 124
Fournisseurs et autres créditeurs	53 371	0	0	0	53 371	0	53 371	53 371
Autres passifs courants	1 461	1 461	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES POSTES DE PASSIF</b>	<b>654 043</b>	<b>1 461</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>652 582</b>	<b>0</b>	<b>652 582</b>	<b>652 582</b>

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2012				31/12/2011			
	Total	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Dont niveau 3	Total	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Dont niveau 3
Actifs disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	1 508 955	1 119 405	380 122	0	1 437 404	1 189 558	243 114	0
Instruments financiers dérivés	263	263	0	0	0	0	0	0
<b>Actifs financiers</b>	<b>1 509 218</b>	<b>1 119 668</b>	<b>380 122</b>	<b>0</b>	<b>1 437 404</b>	<b>1 189 558</b>	<b>243 114</b>	<b>0</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>584 411</b>	<b>584 411</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80 367</b>	<b>80 367</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes financières évaluées à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments financiers dérivés	5 742	0	5 742	0	0	0	0	0
<b>Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat</b>	<b>5 742</b>	<b>0</b>	<b>5 742</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Dont 9,4 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 4,7 millions d'euros au 31 décembre 2011 concernant des titres comptabilisés à leur coût d'achat en l'absence de juste valeur déterminable de façon fiable.

Les titres cotés du Groupe sont classés en juste valeur de niveau 1 ; les titres des holdings de contrôle évalués par transparence sont classés en juste valeur de niveau 2 (voir note 9 – Autres actifs financiers).

Il n'y a eu aucun transfert de catégorie au cours de l'exercice.

Le tableau ci-dessus présente la méthode de valorisation des instruments financiers à la juste valeur « Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers disponibles à la vente » requis par la norme IFRS 7 selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : juste valeur estimée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur estimée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur estimée par des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché directement observables.

### NOTE 35 – INFORMATIONS SUR LES RISQUES

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle interne inclus en annexe du présent document.

L'approche du Groupe ainsi que les procédures mises en place sont également détaillées dans le rapport du Président.

Il n'y a pas eu de modification dans la façon dont le Groupe gère les risques au cours de l'exercice 2012.

### PRINCIPAUX RISQUES CONCERNANT LE GROUPE

#### Risque sur les actions cotées

Le Groupe Plantation Terres Rouges, qui détient un portefeuille de titres évalué à 1 509 millions d'euros au 31 décembre 2012, est exposé à la variation des cours de Bourse.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers » et sont classés en actifs financiers disponibles à la vente (voir note 1. B – Principes comptables et méthodes d'évaluation).

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

Au 31 décembre 2012, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente du bilan consolidé déterminées sur la base des cours de Bourse s'élevaient à 1 196 millions d'euros avant impôt, avec pour contrepartie les capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2012, une variation de 1 % des cours de Bourse entraînerait un impact de 14,4 millions d'euros sur les actifs disponibles à la vente et de

16,9 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés, dont 3,4 millions d'euros au titre des réévaluations par transparence des holdings intermédiaires de contrôle.

Les titres de ces sociétés non cotées revêtent un caractère peu liquide.

#### Risque de liquidité

Le Groupe Plantations des Terres Rouges, à l'exclusion du Groupe Havas dispose de comptes courants avec le Groupe Bolloré, qui peut, le cas échéant, couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence du 31 décembre 2012.

Le Groupe Havas, par le biais de sa Direction financement et trésorerie, centralise et gère les besoins de financement lié à son activité propre. Il dispose de lignes de crédit confirmées non tirées à court et moyen termes suffisantes pour couvrir les échéances à moins d'un an. Les risques financiers relatifs au Groupe Havas sont présentés dans le document de référence du 31 décembre 2012.

Les OBSAAR émises par le Groupe Havas sont soumises à des ratios financiers dont le non-respect pourrait entraîner leur remboursement accéléré. Le Groupe Havas s'assure que les covenants soient facilement atteignables.

#### Risque de taux

En dépit d'un niveau d'endettement limité, le Groupe est exposé à l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro, principalement sur la partie de son endettement à taux variable, ainsi qu'à l'évolution des marges des établissements de crédit. Pour faire face à ce risque, la Direction générale décide de la mise en place de couverture de taux. Des couvertures de type ferme (swap de taux, FRA) sont éventuellement utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

La note 19 décrit les différents instruments dérivés de couverture de risque de taux du Groupe.

Au 31 décembre 2012, après couverture, le Groupe présente un désendettement financier net à taux variable de 185,8 millions d'euros.

Si les taux variaient uniformément de + 1 %, l'impact annuel sur les frais financiers serait de + 1,9 million d'euros après couverture sur la dette et la trésorerie et équivalents de trésorerie portant intérêt.

Les excédents de trésorerie sont placés dans des produits monétaires sans risque.

### NOTE 36 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

**NOTE 37 – HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES  
ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX**
**MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU**

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total 2012	Total 2011	Van Cauter Snauwaert & Co Sarl			
			Montant (HT)		%	
			2012	2011	2012	2011
<b>Audit</b>						
Commissariat aux comptes						
– Plantations des Terres Rouges	57	67	57	67	92	94
– Filiales <sup>(1)</sup>	6 194	341	5	0	8	0
Autres missions légales et accessoires						
– Plantations des Terres Rouges	0	0	0	0	0	0
– Filiales	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>6 251</b>	<b>408</b>	<b>62</b>	<b>67</b>	<b>100</b>	<b>94</b>
<b>Autres prestations</b>						
Juridique, fiscal, social	0	4	0	4	0	6
Autres	18 973	65	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>18 973</b>	<b>69</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL HONORAIRES</b>	<b>25 224</b>	<b>477</b>	<b>62</b>	<b>71</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) intègre à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 les honoraires perçus du Groupe Havas.

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total 2011	Total 2010	Van Cauter Snauwaert & Co Sarl			
			Montant (HT)		%	
			2011	2010	2011	2010
<b>Audit</b>						
Commissariat aux comptes						
– Plantations des Terres Rouges	67	51	67	51	94	93
– Filiales	341	333	0	0	0	0
Autres missions légales et accessoires						
– Plantations des Terres Rouges	0	0	0	0	0	0
– Filiales	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>408</b>	<b>384</b>	<b>67</b>	<b>51</b>	<b>94</b>	<b>93</b>
<b>Autres prestations</b>						
Juridique, fiscal, social	4	4	4	4	6	7
Autres	65	25	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>69</b>	<b>29</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL HONORAIRES</b>	<b>477</b>	<b>413</b>	<b>71</b>	<b>55</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 38 - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Libellé	Siège	% d'intérêt 2012	% d'intérêt 2011 publié	N° SIREN/Pays/Territoire
<b>I. Par intégration globale</b>				
Compagnie de Pleuven	Puteaux	28,72	28,69	487 529 828
Compagnie des Tramways de Rouen	Puteaux	37,62	37,44	570 504 472
Compagnie du Cambodge	Puteaux	47,33	47,30	552 073 785
Cormoran Participations SA	Luxembourg	76,55	76,52	Luxembourg
Financière du Loch	Puteaux	NC	28,66	417 537 628
Financière Moncey	Puteaux	37,49	37,22	562 050 724
Financière Sainte Marine (ex-Bolloré Médias Investissements)	Puteaux	28,72	28,69	442 134 177
Forestière Équatoriale	Abidjan	33,49	33,47	Côte d'Ivoire
Imperial Mediterranean	Puteaux	NC	28,66	414 818 906
Lome Multipurpose Terminal	Lomé	53,50	53,48	Togo
Pargefi	Valence	76,55	76,52	Espagne
Pargefi Helios Iberica Luxembourg	Luxembourg	76,55	76,52	Luxembourg
Participaciones Ibero Internacionales	Valence	76,54	76,51	Espagne
Participaciones Internacionales Portuarias	Valence	76,54	76,51	Espagne
Plantations des Terres Rouges	Luxembourg	76,55	76,52	Luxembourg
Progosa Investment	Valence	76,54	76,51	Espagne
PTR Finances	Luxembourg	76,55	76,52	Luxembourg
Redlands Farm Holding	Wilmington	76,08	76,04	États-Unis
Rivaud Innovation	Puteaux	45,53	45,41	390 054 815
Rivaud Loisirs Communication	Puteaux	42,55	42,50	428773980
SFA SA	Luxembourg	76,08	76,04	Luxembourg
SAFA Cameroun <sup>(1)</sup>	Dizangué	28,87	21,64	Cameroun
SAFA France <sup>(1)</sup>	Puteaux	39,61	24,75	409 140 530
Sitarail	Abidjan	14,80	14,80	Côte d'Ivoire
Société Centrale de Représentation	Puteaux	45,33	43,28	582 142 857
Société Foncière du Château Volterra	Puteaux	50,13	50,09	596 480 111
Société Terminaux Conteneurs Gabon (ex-SAGEPS)	Libreville	33,66	33,65	Gabon
Sochipard (ex-Société du 30)	Puteaux	51,73	51,69	552 111 270
Sofib	Abidjan	22,10	22,09	Côte d'Ivoire
Terminaux du Gabon Holding	Puteaux	39,04	39,02	492 950 845
Togo Terminal	Lomé	57,55	57,52	Togo
Groupe Havas <sup>(1)</sup>	Puteaux	8,53	8,06	cf. rapport Havas

Libellé	Siège	% d'intérêt 2012	% d'intérêt 2011 publié	N° SIREN/Pays/Territoire
<b>II. Par mise en équivalence</b>				
Automatic Control Systems Inc.	New York	33,18	33,09	États-Unis
Automatic Systems America Inc.	Montréal	33,18	33,09	Canada
Automatic Systems Belgium SA	Wavre	33,18	33,09	Belgique
Automatic Systems Équipement Ltd	Birmingham	33,18	33,09	Royaume-Uni
Automatic Systems Espanola SA	Barcelone	33,18	33,09	Espagne
Automatic Systems France SA	Rungis	33,18	33,09	304 395 973
Barrière Contrôle d'Accès SARL	Paris	33,18	33,09	420 248 031
IER GmbH	Uetze	33,18	33,09	Allemagne
IER Impresoras Especializadas	Madrid	33,18	33,09	Espagne
IER Inc.	Carrollton	33,18	33,09	États-Unis
IER Pte Ltd	Singapour	33,18	33,09	Singapour
IER SA	Suresnes	33,18	33,09	622 050 318
Socarfi	Puteaux	21,53	21,39	612 039 099
Socfrance	Puteaux	16,18	15,75	562 111 773
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	Puteaux	25,36	25,08	612 039 045
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	20,34	20,19	562 078 261

(1) Consolidé par mise en équivalence au 31 décembre 2011.  
NC : Non consolidée.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE AGRÉÉ

Aux actionnaires de la SA Plantations des Terres Rouges

### RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Plantations des Terres Rouges SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2012 ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union européenne, ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE AGRÉÉ

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes Internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de surveillance du secteur financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprise agréé, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprise agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de Plantations des Terres Rouges SA au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union européenne.

### RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion consolidé incluant la déclaration sur le gouvernement d'entreprises, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les états financiers consolidés et comprend les informations requises conformément aux dispositions légales relatives à la déclaration sur le gouvernement d'entreprises.

Fait à Strassen, le 25 avril 2013

Van Cauter – Snauwaert & Co. SARL  
Willem Van Cauter  
Réviseur d'entreprise agréé



## COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Bilan	72
Comptes de profits et pertes	74
Annexes aux comptes annuels	74
Filiales et participations au 31 décembre 2012	78
Rapport du Réviseur d'entreprise agréé	80

## COMPTES ANNUELS

## BILAN

## ACTIF

(en euros)	31/12/2012			31/12/2011
	Valeurs brutes	Correction de valeur	Net	Valeurs nettes
Capital souscrit non versé	-	-	-	-
Frais d'établissement	1 271 267,67	1 271 267,67	0,00	0,00
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciel	4 359,47	4 359,47	0,00	0,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Agencements, installations	16 772,70	16 333,90	438,80	686,50
Mobilier	42 121,97	35 224,74	6 897,23	5 172,54
Matériel de bureau	17 523,02	16 323,43	1 199,59	375,20
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	538 186 587,78	27 650 558,34	510 536 029,44	510 164 544,08
Créances rattachées	1 550 311,17	1 550 311,17	0,00	0,00
Titres immobilisés	35 491,31	-	35 491,31	35 491,31
Créances immobilisées	-	-	-	-
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>541 124 435,09</b>	<b>30 544 378,72</b>	<b>510 580 056,37</b>	<b>510 206 269,63</b>
<b>Créances</b>				
Sociétés liées/lién de participation	115 806 988,95	-	115 806 988,95	36 564 281,16
Autres créances	12 813,23	-	12 813,23	11 359,78
<b>Valeurs mobilières</b>				
Actions propres	-	-	-	-
<b>Disponibilités</b>				
Banques (c/c) et encaissé	94 052,77	-	94 052,77	186 540,09
Banques (c/t)	1 705 721,91	-	1 705 721,91	50 042 930,00
<b>Comptes de régularisation</b>				
Produits à recevoir	426,99	-	426,99	-
Charges constatées d'avance	6 705,61	-	6 705,61	4 445,84
<b>Total actif circulant</b>	<b>117 626 709,46</b>	<b>-</b>	<b>117 626 709,46</b>	<b>86 809 556,87</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>658 751 144,55</b>	<b>30 544 378,72</b>	<b>628 206 765,83</b>	<b>597 015 826,50</b>

**PASSIF**

(en euros)	<b>31/12/2012</b>	31/12/2011
Capital souscrit (1 135 275 actions sans désignation de valeur nominale)	17 029 125,00	17 029 125,00
Primes de fusion	5 599 526,04	5 599 526,04
Réserve de réévaluation	265 766 525,07	265 766 525,07
Réserve légale	1 702 912,50	1 702 912,50
Réserve générale	105 000 000,00	105 000 000,00
Résultats reportés	150 843 817,86	134 413 879,14
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>545 941 906,47</b>	<b>529 511 967,75</b>
<b>Provisions pour risques charges</b>		
Provisions pour risques	6 976 000,00	6 976 000,00
Provisions pour charges	933 000,00	579 000,00
<b>Total des provisions</b>	<b>7 909 000,00</b>	<b>7 555 000,00</b>
<b>Dettes</b>		
Autres dettes (à plus de 1 an)	122 744,36	184 450,54
Sociétés liées/lien de participation	2 877 548,04	3 501 484,06
Autres dettes (à moins de 1 an)	150 710,97	98 360,43
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	-	-
<b>Total des dettes et comptes de régularisation</b>	<b>3 151 003,37</b>	<b>3 784 295,03</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>71 204 855,99</b>	<b>56 164 563,72</b>
<b>TOTAL DU BILAN (PASSIF)</b>	<b>628 206 765,83</b>	<b>597 015 826,50</b>

# COMPTES ANNUELS

## COMPTES DE PROFITS ET PERTES

(en euros)	31/12/2012	31/12/2011
<b>Charges</b>		
Correct. de valeur sur éléments d'actif	823 968,76	16 274,62
Intérêts et charges assimilées	69 797,27	55 528,13
Autres charges	1 607 678,26	1 406 109,32
Bénéfice de l'exercice	71 204 855,99	56 164 563,72
<b>TOTAL</b>	<b>73 706 300,28</b>	<b>57 642 475,79</b>
<b>Produits</b>		
Produits de l'actif immobilisé	72 624 007,45	55 297 472,18
Produits provenant de l'actif circulant	442 980,19	687 376,24
Produits exceptionnels	639 312,64	1 657 627,37
Perte de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>73 706 300,28</b>	<b>57 642 475,79</b>

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 – GÉNÉRALITÉS

Plantations des Terres Rouges a été constituée le 13 octobre 1910 sous la dénomination de Plantations d'Hévées de Xatrach ; dénomination changée en Plantations des Terres Rouges le 10 avril 1923.

Suivant acte reçu devant le notaire M<sup>e</sup> Jacques Delvaux en date du 21 septembre 1999, la société a procédé au transfert du siège statutaire et effectif de la République du Vanuatu à L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume. Son objet social la qualifiait à ce moment comme société Holding sous le régime de la loi du 31 juillet 1929.

Suivant la résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 1999 de changer la devise de présentation des comptes annuels avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 1999, les données comparatives du 30 juin 1999 ont été réévaluées en euros en utilisant le taux de change au 21 septembre 1999 de 134,01 vatus pour 1 euro.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire. en date du 17 octobre 2000, la société a adopté le statut de Soparfi. De ce fait, l'exercice social 2000 de la société se décompose en deux périodes ; celle du 1<sup>er</sup> janvier au 16 octobre sous son ancien statut de Holding 1929 et celle du 17 octobre au 31 décembre sous son nouveau statut de Soparfi.

Ainsi, et après modification de l'article 4 des statuts, la société a pour objet l'accomplissement de toutes opérations commerciales, financières, patrimoniales et industrielles généralement quelconques.

Par décision du Conseil d'administration en date du 20 décembre 2001, le siège social a été transféré avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 43, boulevard du Prince-Henri à L-1724 Luxembourg.

Aucun autre fait majeur qui puisse ou aurait pu influencer le bon fonctionnement de la société n'est à signaler.

La société est cotée en Bourse à Luxembourg et à Paris.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

### NOTE 2 – PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En conformité avec le règlement grand-ducal du 24 juillet 2006 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, la société présente des comptes consolidés depuis l'exercice 2006.

### CONVERSION DES MONTANTS EN DEVISES AUTRES QUE L'EURO

La société tient depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1999 sa comptabilité en unité d'euro (EUR), et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise. Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

À la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des immobilisations corporelles, des titres de participation inclus dans les immobilisations financières et des valeurs mobilières, exprimé dans une autre devise que la devise du bilan reste converti au cours de change historique ;
- tous les autres postes de l'actif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes du passif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Ainsi, seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

### VALORISATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il s'agit des frais d'établissement (transfert du siège social) qui figurent au bilan pour leur prix d'acquisition incluant les frais accessoires ainsi que, depuis l'exercice 2002, des logiciels pour les PC, diminué des corrections de valeur cumulées. La correction de valeur est annuelle, linéaire et le taux de correction est de 33,33 %.

### VALORISATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations sont inscrites au bilan soit selon leurs cours boursiers pour les sociétés cotées, soit selon le prix payé lors de leur acquisition. Pour les titres à multiples acquisitions ou cessions, la règle FIFO est d'application. Chaque année, à la date de clôture, les immobilisations financières (participations et autres titres) sont réévaluées selon le principe de prudence adopté par le Conseil d'administration.

- Dans le cas des sociétés cotées en Bourses, leurs valeurs comptables sont réévaluées au cours du dernier jour ouvrable en Bourse précédant la date de clôture. Une plus-value latente n'est pas valorisée tandis qu'une moins-value durable est actée dans les livres.
- Les autres titres sont réévalués sur base de leur bilan. Le même principe de prudence est adopté au niveau des plus-values et des moins-values potentielles.

**NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles représentent les frais de premier établissement au Grand-Duché de Luxembourg lors du transfert du siège statutaire et effectif de la société ainsi que les logiciels. Ils sont amortis à raison de 33,33 % l'an.

(en euros)	2012	2011
Prix d'acquisition au début de l'exercice	1 275 627,14	1 275 627,14
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00	0,00
<b>Prix d'acquisition à la fin de l'exercice</b>	<b>1 275 627,14</b>	<b>1 275 627,14</b>
Corrections de valeur au début de l'exercice	(1 275 627,14)	(1 275 627,14)
Corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
<b>Corrections de valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 275 627,14)</b>	<b>(1 275 627,14)</b>
<b>VALEUR NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles comprennent essentiellement le matériel et le mobilier acheté par la société afin d'aménager son nouveau siège social. L'amortissement linéaire est de 10 % pour le mobilier et de 33 % pour le matériel informatique.

(en euros)	2012	2011
Prix d'acquisition au début de l'exercice	72 675,33	80 241,96
Entrées au cours de l'exercice	3 742,36	2 399,20
Sorties au cours de l'exercice	0,00	(9 965,83)
<b>Prix d'acquisition à la fin de l'exercice</b>	<b>76 417,69</b>	<b>72 675,33</b>
Corrections de valeur au début de l'exercice	(66 441,09)	(69 521,01)
Corrections de valeur de l'exercice	(1 440,98)	(6 885,91)
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	0,00	9 965,83
<b>Corrections de valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>(67 882,07)</b>	<b>(66 441,09)</b>
<b>VALEUR NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>8 535,62</b>	<b>6 234,24</b>

## COMPTES ANNUELS

### NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières représentent les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les créances rattachées.

(en euros)	2012	2011
<b>Titres de participation</b>		
Prix d'acquisition au début de l'exercice	537 011 527,81	537 011 527,81
Entrées au cours de l'exercice	1 175 059,97	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00	0,00
<b>Prix d'acquisition à la fin de l'exercice</b>	<b>538 186 587,78</b>	<b>537 011 527,81</b>
Corrections de valeur au début de l'exercice	(26 846 983,73)	(28 296 473,59)
Corrections de valeur de l'exercice	(822 527,78)	(9 388,71)
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	18 953,17	1 458 878,57
<b>Corrections de valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>(27 650 558,34)</b>	<b>(26 846 983,73)</b>
<b>VALEUR NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>510 536 029,44</b>	<b>510 164 544,08</b>
<b>Créances</b>		
Au début de l'exercice (valeur nette)	0,00	0,00
Augmentation au cours de l'exercice	0,00	0,00
Diminution au cours de l'exercice	0,00	0,00
Corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	-	-
<b>À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres immobilisés</b>		
Prix d'acquisition au début de l'exercice	35 491,31	35 491,31
Entrées au cours de l'exercice	-	-
Sorties au cours de l'exercice	-	-
<b>Prix d'acquisition à la fin de l'exercice</b>	<b>35 491,31</b>	<b>35 491,31</b>
Corrections de valeur au début de l'exercice	0,00	0,00
Corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
Reprises de corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
<b>Corrections de valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VALEUR NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>35 491,31</b>	<b>35 491,31</b>

### NOTE 6 - CAPITAL SOUSCRIT

À l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 21 septembre 1999, les actionnaires ont résolu de convertir la devise du capital de vatu en euro (voir note 1). De plus, l'Assemblée a décidé de remplacer les 1 135 275 actions existantes, d'une valeur nominale de 2 000 vatus chacune, par 1 135 275 actions sans désignation de valeur nominale.

Ainsi aux 31 décembre 2012 et 2011, le capital souscrit et entièrement libéré est de 17 029 125 euros, représenté par 1 135 275 actions sans désignation de valeur nominale.

### NOTE 7 - RÉSERVE LÉGALE

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement au moins 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint 10 % du capital social. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

**NOTE 8 - RÉSULTATS REPORTÉS**

(en euros)	<b>2012</b>	2011
Résultats reportés au début de l'exercice	134 413 879,14	117 110 290,65
Résultat de l'exercice précédent	56 164 563,72	34 332 713,49
Affectations/prélèvements réserves	-	-
Mise en paiement dividendes	(39 734 625,00)	(17 029 125,00)
Affectation au report à nouveau de la partie des dividendes concernant les actions propres	-	-
<b>RÉSULTATS REPORTÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>150 843 817,86</b>	<b>134 413 879,14</b>

**NOTE 9 - RÉSULTAT DE L'EXERCICE**

Aucun fait marquant n'est à signaler pour l'exercice 2012.

## COMPTES ANNUELS

## FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en milliers d'euros)	Capital social	Réserves	% de capital détenu	Valeur brute
<b>A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication</b>				
<b>1. Filiales 50 % au moins du capital détenu par la société)</b>				
Cormoran participations	500 <sup>(1)</sup>	4 252	99,98	475
PTR Finances	1 200	(756)	99,92	1 199
SFA	10 000 <sup>(1)</sup>	3 127 <sup>(1)</sup>	98,37	5 849
Compagnie du Cambodge	23 509	602 938	61,82	481 844
<b>2. Participations (de 10 % à 50 % du capital détenu par la société)</b>				
Rivaud Innovation	4 800	(189)	23,75	2 888
Financière Moncey	4 206	126 740	17,47	14 769
Sochipard	26 575	2 906	17,44	30 756
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>				
<b>1. Filiales (non reprises au paragraphe A)</b>				281
<b>2. Participations (non reprises au paragraphe A)</b>				161
<b>TOTAL</b>				<b>538 222</b>

(1) En milliers de dollars américains.



Valeur nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat du dernier exercice	Dividendes
475				1 211 <sup>(1)</sup>	19 996
1 199	16 421			(198)	-
5 849				199 <sup>(1)</sup>	295
481 844				285 636	49 483
1 114				80	-
14 769				3 927	1 387
5 161				102	850
0					-
161					613
<b>510 572</b>					

# COMPTES ANNUELS

## RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE AGRÉÉ

Aux actionnaires de la SA Plantations des Terres Rouges

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Plantations des Terres Rouges SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2012 ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES COMPTES ANNUELS

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE AGRÉÉ

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de surveillance du secteur financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprise agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprise agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### OPINION

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Plantations des Terres Rouges SA au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

### RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Fait à Strassen, le 25 avril 2013

Van Cauter – Snauwaert & Co. SARL  
 Willem Van Cauter  
 Réviseur d'entreprise agréé

## RÉSOLUTIONS

Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 29 mai 2013

82

# RÉSOLUTIONS

## RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2013

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports du Réviseur sur les comptes sociaux et les comptes consolidés relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2012, l'Assemblée générale approuve à l'unanimité lesdits rapports.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité, tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'administration, les bilan, compte de profits et pertes et annexes aux comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de la répartition suivante du solde bénéficiaire :

(en euros)	
Bénéfice de l'exercice	71 204 855,99
Report à nouveau exercice précédent	150 843 817,86
Bénéfice distribuable	222 048 673,85
Dividende brut 35 euros	39 734 625,00
Report à nouveau	182 314 048,85

Le dividende brut de 35 euros sera payable, après déduction d'un précompte de 15 %, soit net 29,75 euros, à partir du 6 juin 2013 aux guichets des banques suivantes :

- au Grand-Duché de Luxembourg :  
chez ING Luxembourg  
52, route d'Esch – L-2965 Luxembourg
- en France :  
chez CM-CIC Securities  
c/o CM-CIC Titres  
3, allée de l'Étoile  
F-95014 Cergy-Pontoise Cedex

contre estampillage des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 13 des actions au porteur.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve l'ensemble des opérations traduites dans les comptes ou résumées dans les rapports présentés pour l'exercice clos au 31 décembre 2012. Elle donne en conséquence, aux administrateurs et au réviseur, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée décide de modifier la qualité de la personne chargée du contrôle des comptes, la société Van Cauter – Snauwaert & Co. SARL, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B52610, 80, rue des Romains, L-8041 Strassen, en qualité de Réviseur d'entreprise.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur depuis 2007 sur les comptes consolidés au Grand-Duché de Luxembourg, l'Assemblée générale approuve les comptes consolidés qui se traduisent par un résultat net de 545 millions d'euros, dont 176 millions d'euros part du Groupe.







TOUR BOLLORÉ  
31-32, QUAI DE DION-BOUTON  
92811 PUTEAUX CEDEX - FRANCE  
TÉL.: +33 (0)1 46 96 44 33  
FAX: +33 (0)1 46 96 44 22

[WWW.PLANTATIONSDESTERRESROUGES.COM](http://WWW.PLANTATIONSDESTERRESROUGES.COM)

